

# 3<sup>e</sup> baromètre

des ingénieurs et chargés de  
**sécurité-sûreté**



## Pourquoi un baromètre de la fonction sécurité ?

CNPP et Face au Risque sont heureux de vous faire découvrir la 3<sup>e</sup> édition du « baromètre des ingénieurs et chargés de la sécurité ».

Notre volonté demeure de mettre à disposition des acteurs de la maîtrise des risques un outil d'analyse et de benchmark de la fonction « sécurité ». Il doit permettre aux professionnels de la sécurité de se situer par rapport à leurs pairs, d'observer les tendances et évolutions en termes de contenu, de pratiques de la mission.

Les principales nouveautés 2023 résident en la prise en compte de la perception des chargés de sécurité sur des thématiques diverses telles que la reconnaissance de leur fonction, les compétences et qualités nécessaires au quotidien ou occasionnellement ou encore la perception de la significativité des risques.

Pour ces raisons, cette édition, comme les précédentes, couvre le spectre générique des personnes en charge de la sécurité au sein des différents types d'organisations : secteur industriel, ICPE, secteur tertiaire, ERP, IGH, BUP (bâtiments à usage professionnel), ou encore secteur public comprenant les administrations et les collectivités territoriales...

Notre démarche a conduit, à diriger ce baromètre non pas sur la sécurité intrinsèquement mais sur la ou les fonctions des personnes en charge de la sécurité au sein des entreprises, collectivités et autres organisations. Il s'agit d'un monde hétérogène mais pour lequel de grandes tendances et évolutions apparaissent et elles sont décrites et décryptées au sein de ce document.

Afin d'identifier les spécificités propres à des secteurs d'activité, nous avons établi 3 focus indispensables pour votre analyse : le premier dédié aux industries, le deuxième au secteur tertiaire incluant les ERP, IGH et BUP, le troisième concernant le secteur public (fonction publique d'Etat et fonction publique territoriale).

Notre ambition : contribuer à dresser un portrait de la profession et un panorama le plus exhaustif possible de ses pratiques et de ses spécificités par secteurs.

Bonne lecture !

**Sébastien Samuël**  
Directeur des relations publiques, CNPP



# Sommaire

<b>1 - MÉTHODOLOGIE ET PANEL DE L'ÉTUDE</b> .....	5
<b>2 - TYPOLOGIE DES ENTREPRISES AYANT RÉPONDU</b>	
Secteur d'activité .....	8
Taille de l'entreprise .....	8
Réglementations à laquelle sont assujetties les entreprises.....	9
Effectif affecté à la sécurité.....	9
Secteur d'activité et effectif consacré à la sécurité.....	10
Secteur d'activité et risques gérés.....	10 > 11
<b>3 - PROFIL SOCIOLOGIQUE DU CHARGÉ DE SÉCURITÉ</b>	
Une profession qui se féminise peu à peu .....	13
Âge et fonction de sécurité.....	14
Niveau d'études .....	16
Intitulé du poste occupé.....	17
Ancienneté dans le poste occupé.....	18
Expérience dans le domaine de la sécurité.....	18
Des niveaux de salaire qui varient selon le secteur d'activité de l'entreprise et les risques gérés.....	19
Rattachement hiérarchique .....	22
Temps consacré à la sécurité.....	23
Risques gérés.....	24 > 28
<b>4 - LA PERCEPTION DE L'IMPORTANCE DES RISQUES</b> .....	29
<b>5 - LES MISSIONS DU CHARGÉ DE SÉCURITÉ</b>	
Généralités et rappels .....	32 > 33
Budget .....	34
Missions réalisées en interne et missions externalisées..	35 > 36
Détail des réponses.....	37 > 39
<b>6 - LES INDICATEURS ET KPI'S SUIVIS PAR LES CHARGÉS DE SÉCURITÉ</b> .....	40
<b>7 - COMPÉTENCES ET PARCOURS PROFESSIONNELS</b>	
Reconnaissance de la fonction.....	43
Relations internes/externes.....	44
Compétences majeures du chargé de sécurité.....	45 > 46
Parcours professionnel envisagé .....	47
<b>8 - MISSION SÉCURITÉ : FORMATIONS ET INFORMATIONS</b>	
Formations.....	49 > 50
Culture sécurité et consignes.....	51
Sources d'informations du chargé de sécurité.....	51 > 52
<b>9 - DÉFIS ET PROJETS</b> .....	53

# Sommaire

<b>10 – SYSTÈMES DE MANAGEMENT</b> .....	<b>57</b>
<b>11 – TECHNOLOGIES DE SÉCURITÉ INCENDIE ET SÛRETÉ MALVEILLANCE</b>	
Equipements actuels de l'organisation.....	61
Projets d'installations d'équipements de sécurité.....	62
Certifications et installations de sécurité/sûreté.....	63
<b>12 – APPROCHE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ</b>	
a. Approche pour le secteur de l'industrie.....	65
1. Typologie des entreprises ayant répondu	
2. Risques gérés	
3. Enjeux et projets prioritaires	
b. Approche pour les collectivités territoriales et administrations publiques.....	77
1. Typologie des entreprises ayant répondu	
2. Risques gérés	
3. Enjeux et projets prioritaires	
c. Approche pour les ERP, IGH, BUP.....	89
1. Typologie des entreprises ayant répondu	
2. Risques gérés	
3. Enjeux et projets prioritaires	

## 13 – SYNTHÈSE : 10 ENSEIGNEMENTS MAJEURS DU BAROMÈTRE 2019

Portrait type.....	104
En synthèse, les 10 points les plus prégnants révélateurs du baromètre 2023.....	105



1

# Méthodologie et panel de l'étude



# 1

## Méthodologie et panel de l'étude

Le baromètre se présente ici comme les résultats d'une enquête diffusée par voie numérique à des animateurs, responsables, chargés, chefs de service, ingénieurs ou directeurs de la sécurité. Certains sont des généralistes (QHSE), d'autres des spécialistes d'un domaine de risque (incendie, sûreté malveillance, sécurité et santé au travail, environnement...). Cette liste est élargie auprès de participants dont la fonction n'englobe la sécurité que pour partie (par exemple : les fonctions de responsable des services généraux ou de responsables techniques).

### → Les participants émanent essentiellement de 3 sources :

- la base de données « CRM » de CNPP,
- le relai du questionnaire auprès de contacts sur les réseaux sociaux professionnels,
- les adhérents d'associations professionnelles de chargés de sécurité, partenaires de CNPP : l'AGRÉPI (Maîtrise et management des risques), l'ACSES (Association des Chargés de sécurité des Établissements de Soins) et l'APSIGHE (Association pour la Promotion de la Sécurité dans les IGH et les ERP).

### 672 PARTICIPANTS DONT 428 AYANT RÉPONDU À L'ENSEMBLE DU QUESTIONNAIRE.

La limite méthodologique de notre approche est inhérente au fait que nous n'avons pas pu réaliser d'échantillonnage. L'enquête a été réalisée du 6 janvier au 14 février 2023, soit un peu plus de 4 ans après notre deuxième édition.

### → Le questionnaire a été construit de telle sorte que nous puissions recueillir :

- des données signalétiques concernant la personne,
- des données signalétiques relatives à l'entreprise dans laquelle évolue le répondant (secteur d'activités, taille, équipements de sécurité dont dispose l'entreprise, réglementations à laquelle elle est assujettie),
- des données inhérentes au contenu de la mission de sécurité et la perception des enjeux et défis prioritaires pour 2023.

Ce sont les informations transmises dans ce cadre qui permettent les analyses qui suivent.



2

# Typologie des entreprises ayant répondu



## 2

# Typologie des entreprises ayant répondu

### SECTEUR D'ACTIVITÉ

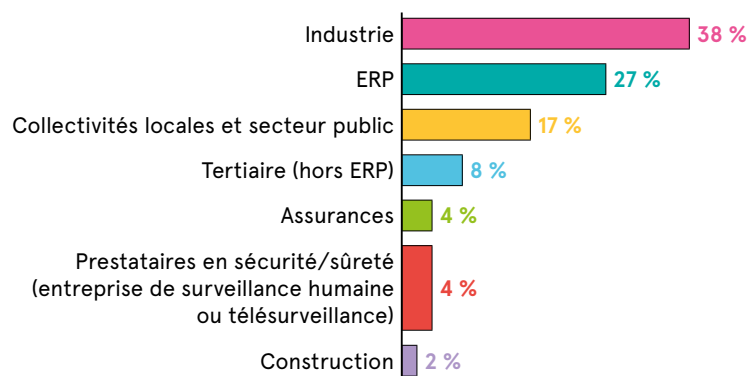
→ Les sondés se partagent en 3 groupes principaux :

- les industries (38 %),
- le secteur tertiaire des services (35 %),
- le secteur public (17 %).

Notre étude peut donc être considérée comme pertinente dans ces secteurs. Les autres secteurs sont nettement moins représentés, cela impose plus de réserves quant à l'interprétation des chiffres les concernant. Nos analyses porteront donc essentiellement sur la comparaison des 3 principaux secteurs d'activités précités.

Quel est le secteur d'activité de votre entreprise ?

Taux de réponse : 97 %



### TAILLE DE L'ENTREPRISE

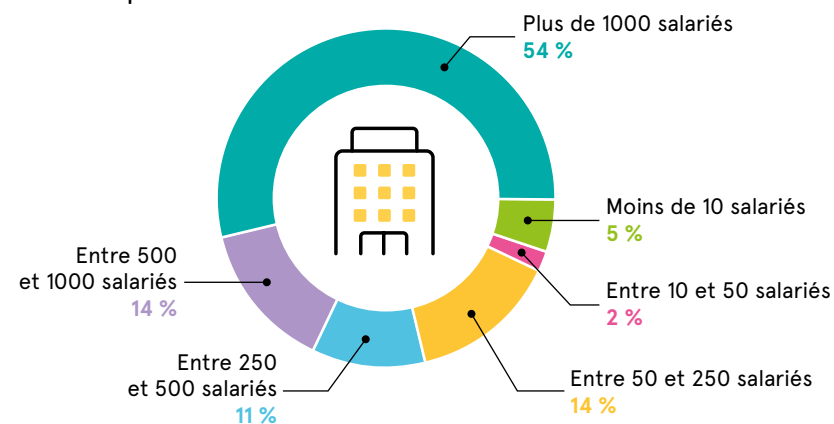
La taille de l'entreprise est ici évaluée sur l'effectif global de l'entreprise. Il est de coutume de penser que la fonction sécurité à part entière ne se retrouve que dans les entreprises de plus de 200 salariés.

→ Les réponses à cette question confirment que : les « chargés de la fonction sécurité » se concentrent plus dans les grandes entreprises,

- les TPE de moins de 50 salariés regroupent en effet seulement 7 % des sondés,
- les PME et ETI de 50 à 500 salariés représentent 16 % des participants,
- les grandes entreprises (plus de 500 salariés) atteignant 68 % des réponses.

Quelle est la taille de l'entreprise ?

Taux de réponse : 46 %





## 2

# Typologie des entreprises ayant répondu

### RÉGLEMENTATION À LAQUELLE SONT ASSUJETTIES LES ENTREPRISES

→ En faisant abstraction de non-réponses à cette question (5%), les entreprises répondant dépendent des contextes réglementaires suivants :

- toutes sont assujetties au Code du travail,
- 53 % sont soumises à la réglementation ICPE, dont 39% sont soumises à autorisation et 22% dépendent de la directive Seveso,
- 59 % des entreprises interrogées sont des ERP ou des IGH,
- les OIV (Opérateur d'importance vitale) et OSE (Opérateur de services essentiels) font leur apparition dans notre baromètre (10 % des répondants) et sont eux assujettis au Code de la défense.

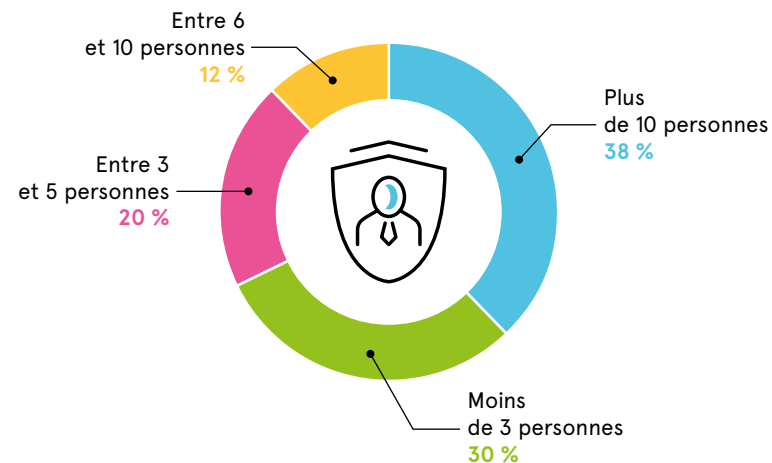


### EFFECTIF AFFECTÉ À LA SÉCURITÉ

L'effectif consacré à la sécurité des sites demeure très hétérogène. Toutefois l'effectif moyen affecté aux questions de sécurité passe de **8,26 personnes** en 2019 à **9,78 personnes** en 2023 équivalents temps plein. Il est à noter que l'effectif croît de plus de 2 personnes par rapport au précédent baromètre et que la proportion des entreprises disposant de plus de 10 personnes atteint 38 % en 2023, contre seulement 33 % en 2019.

Quel est l'effectif (équivalent temps plein) affecté à la sécurité / sûreté sur votre site ?

Taux de réponse : 28 %

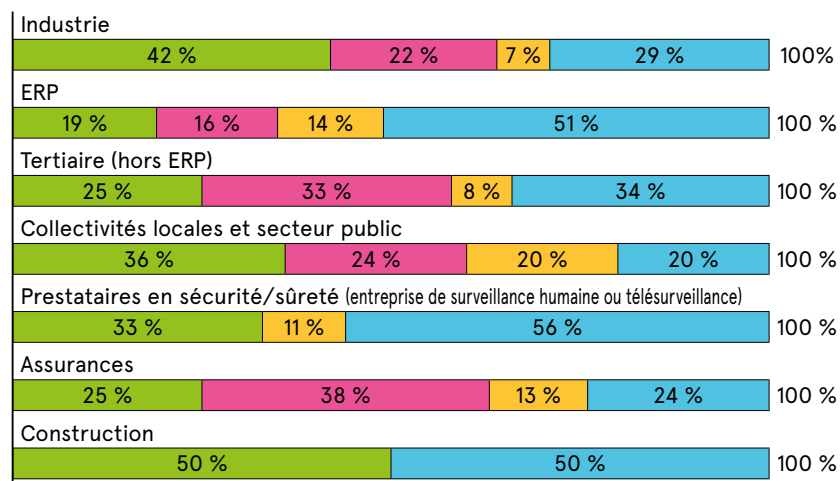


# 2

## Typologie des entreprises ayant répondu

### SECTEUR D'ACTIVITÉ ET EFFECTIF CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ

La relation entre secteur d'activité et effectif est très significative ; nous constatons là encore que les ERP/IGH sont ceux disposant des effectifs dédiés à la sécurité les plus importants. 51 % en 2023. Le secteur industriel apparaît toujours comme ayant des effectifs plus contraints que dans le secteur tertiaire hors ERP.



- Moins de 3 personnes
- Entre 3 et 5 personnes
- Entre 6 et 10 personnes
- Plus de 10 personnes

### SECTEUR D'ACTIVITÉ ET RISQUES GÉRÉS

La relation est ici également très significative.

→ Le QSE est omniprésent mais ne couvre pas les mêmes réalités :

- Sans surprises, le risque incendie est géré par la quasi totalité des organisations quelque soit leur secteur d'activité.
- Les risques technologiques sont l'apanage des industries et ils apparaissent significativement au sein de l'assurance.
- Les risques naturels sont quant à eux surreprésentés en industries et sont toujours moins traités en ERP et dans la construction, ce qui peut paraître surprenant.
- En matière de sécurité et santé au travail, l'industrie, les collectivités territoriales et le secteur de la construction prennent en compte ces risques.
- Le domaine de la sûreté malveillance continue à progresser tout comme le risque cyber.

## 2

## Typologie des entreprises ayant répondu

### SECTEURS D'ACTIVITÉ ET RISQUES GÉRÉS

	Sûreté Malveillance	Santé et sécurité au travail	Risques naturels	Risques technologiques sur l'environnement	Risque incendie	Cybersécurité
Industrie	75 %	92 %	63 %	71 %	98 %	60 %
ERP	88 %	64 %	45 %	35 %	99 %	47 %
Tertiaire (hors ERP)	87 %	84 %	50 %	48 %	98 %	58 %
Collectivités locales et secteur public	75 %	77 %	54 %	49 %	95 %	47 %
Prestataires en sécurité/sûreté (entreprise de surveillance humaine ou télésurveillance)	60 %	63 %	25 %	39 %	90 %	28 %
Assurances	67 %	56 %	81 %	63 %	100 %	67 %
Construction	23 %	77 %	31 %	33 %	92 %	50 %

3

## Profil sociologique du chargé de sécurité



# 3

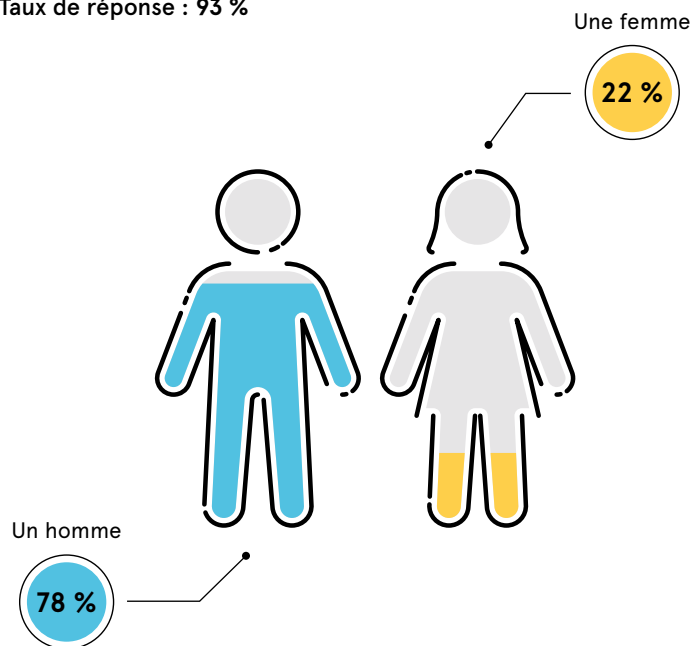
## Profil sociologique du chargé de sécurité

### UNE PROFESSION QUI SE FÉMINISE PEU À PEU

La profession du « chargé de sécurité » demeure en majorité masculine.

Vous êtes :

Taux de réponse : 93 %

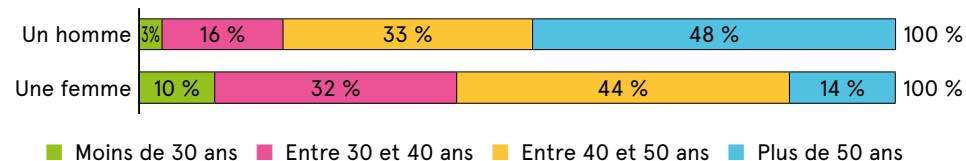


### Parité et âges

La part des femmes progresse lentement mais sûrement, elle passe de 20,4 % en 2019 à 22 % aujourd’hui. Toutefois, nous pouvons considérer la féminisation de la fonction au regard du lien entre parité et âge.

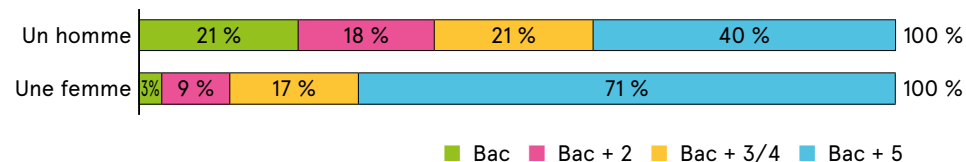
→ Les femmes sont beaucoup plus jeunes que les hommes :

- l’âge moyen tous sexes confondus s’établit à 45,2 ans ; mais les hommes en charge de la sécurité ont en moyenne 46,6 ans contre 40,2 ans pour les femmes. Cela tend à démontrer l’arrivée progressive des femmes dans ces fonctions.



### Parité et niveau d’études

De plus comme en 2019, le niveau d’études se vérifie comme étant bien plus élevé chez les femmes que chez les hommes : 87 % des femmes sont titulaires d’un bac + 3 ou plus contre seulement 61 % des hommes.



# 3

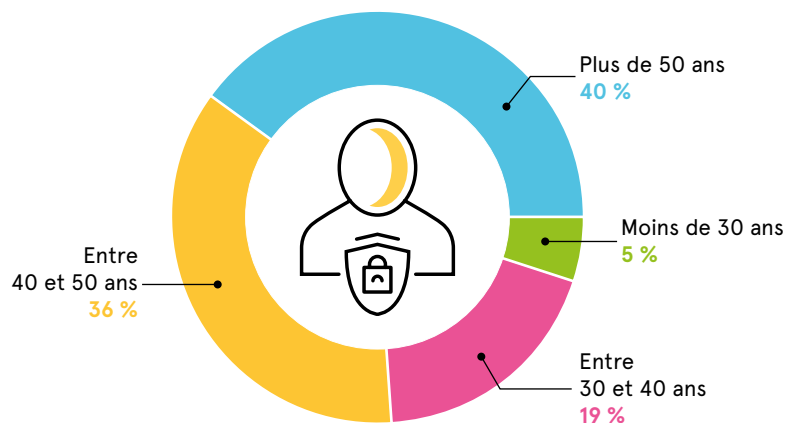
## Profil sociologique du chargé de sécurité

### ÂGE ET FONCTION DE SÉCURITÉ

L'âge moyen se situe à 45,2 ans (contre 44 ans en 2019). On remarque un vieillissement dans la fonction, les plus de 50 ans passent de 33,2 % à 40 % aujourd'hui.

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

Taux de réponse : 94 %

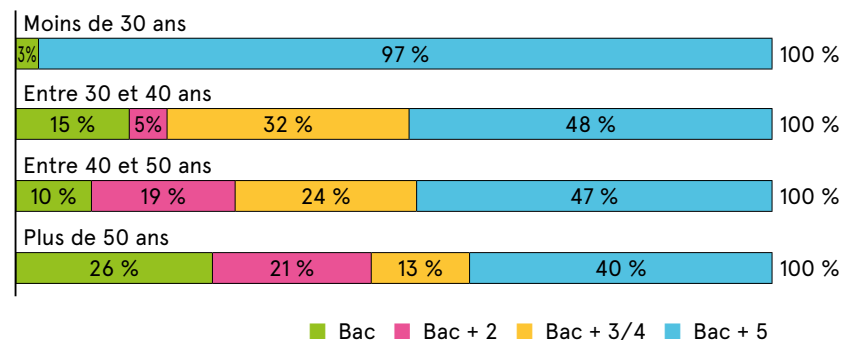


### Âges et niveau d'études

Si les métiers de chargé de sécurité étaient autrefois occupés par un nombre important d'autodidactes on remarque aujourd'hui que même si le niveau d'étude reste hétérogène, les Bac + 5 et plus atteignent 46 % contre 41 % en 2019.

→ L'âge interfère avec le niveau d'études :

- Les nouveaux entrants sur le marché de l'emploi sont nettement plus diplômés et une grande majorité des moins de 30 ans disposent désormais d'un bac + 5 voire plus. Cette proportion passe même de 66,7 % en 2019 à 97 % en 2023.
- De manière générale sur toutes les tranches d'âge on remarque une forte hausse du niveau d'étude symbole de la professionnalisation de la fonction. La réforme de la formation professionnelle joue à plein dans ce constat.

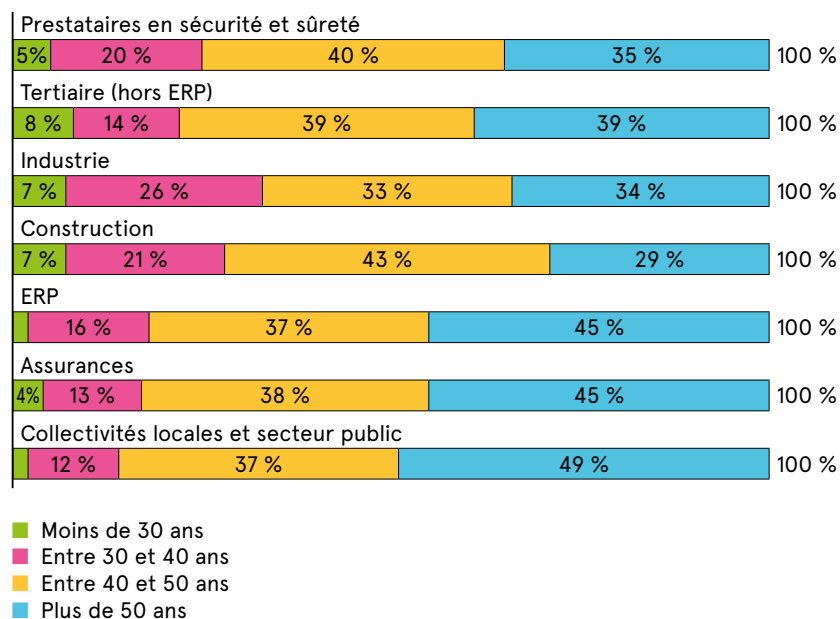


# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

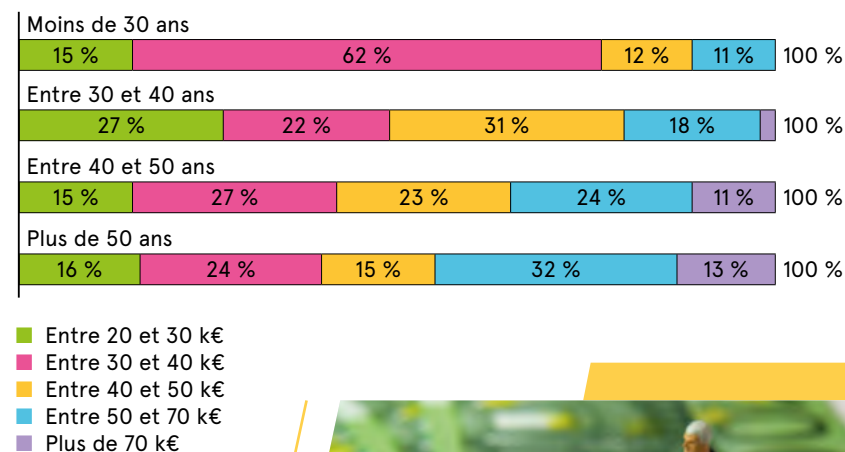
### Âges et secteur d'activité

La moyenne d'âge est un peu plus jeune dans l'industrie et le tertiaire que dans les ERP. Les personnes en charge de la fonction sécurité sont plus âgées dans les collectivités locales et le secteur de l'assurance.



### Âges et revenus

Ce n'est pas une surprise mais le revenu et l'âge restent corrélés, les écarts entre les classes d'âge tendent encore à se resserrer par rapport au précédent baromètre sauf pour les moins de 30 ans.



# 3

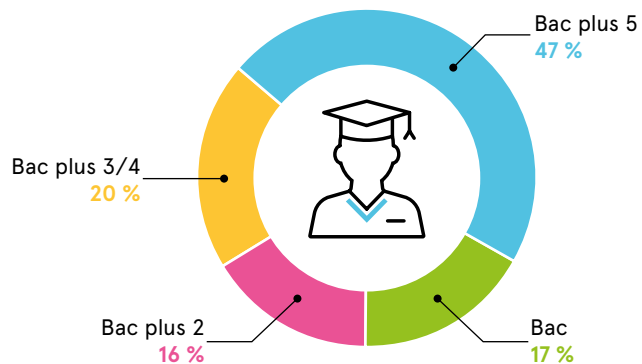
## Profil sociologique du chargé de sécurité

### NIVEAU D'ÉTUDES

De manière générale le niveau d'étude augmente, l'évolution concerne surtout la part des bacs + 5 et plus qui progresse de 6 % en 4 ans.

#### Quel est votre niveau d'étude ?

Taux de réponse : 93 %



Comme lors du précédent baromètre, le niveau d'étude des femmes est bien plus élevé, les femmes Bac + 5 et plus représentent 71 % du total (comme en 2019) alors que les hommes Bac + 5 et plus représentent 40 % de l'effectif masculin. Sans surprises, les jeunes (moins de 30 ans) sont les plus diplômés avec 97 % des sondés qui possèdent un Bac + 5.





# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

### INTITULÉ DU POSTE OCCUPÉ

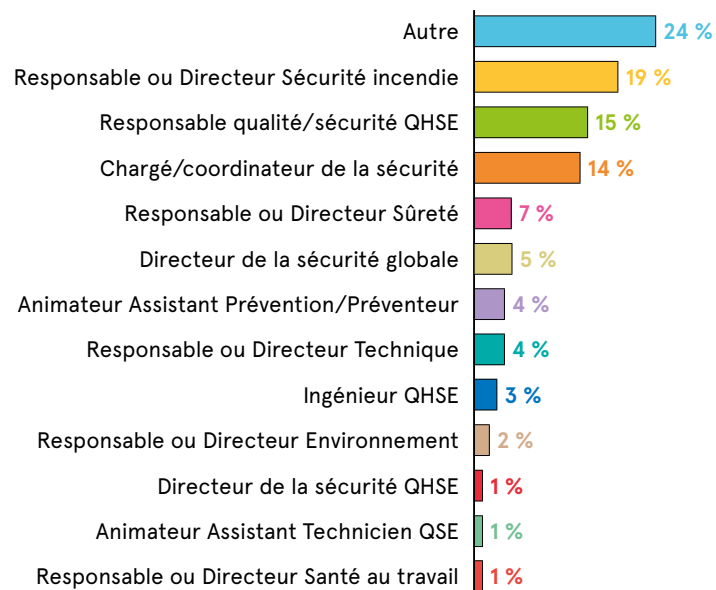
L'intitulé du poste recouvre en premier lieu une **dénomination transversale intégrant plusieurs risques**. Ainsi la dénomination « QSE ou QHSE ou sécurité globale » recouvre 25% des chargés de sécurité contre 29% dans notre précédent baromètre ; les fonctions spécialisées, que l'on retrouve généralement plutôt au niveau corporate représente 29% des chargés de sécurité contre 26% en 2019 ; parmi celles-ci, la fonction incendie compte 19% de nos répondants contre 17,8% en 2019. La fonction sûreté à proprement parler reste parfaitement stable à 7%.

La tendance qui semble se dégager est que la polyvalence, largement excédentaire, semble ne plus progresser en part relative et connaît même un très léger recul.



### Quel est l'intitulé exact du poste que vous occupez ?

Taux de réponse : 89 %



# 3

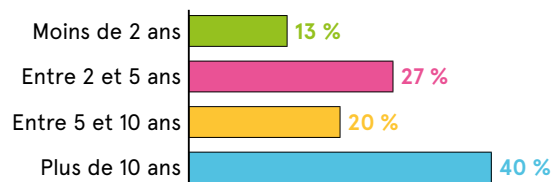
## Profil sociologique du chargé de sécurité

### ANCIENNETÉ DANS LE POSTE OCCUPÉ

Les « chargés de la sécurité » occupent leur poste depuis 8,23 ans en moyenne contre 8 ans en 2019 et 7,44 ans en 2015...

#### Depuis combien de temps occupez-vous votre poste ?

Taux de réponse : 88 %

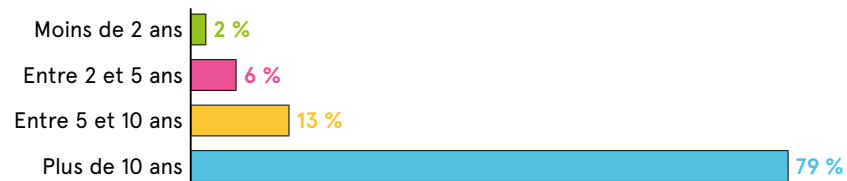


### EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ

Les chargés de sécurité totalisent en moyenne 13 années d'expérience dans une fonction liée à la sécurité. Notons que la proportion de personnes cumulant plus de 10 ans dans le domaine de la sécurité est passée de 59,1 % en 2015 à 72,7 % en 2019 et 79 % actuellement.

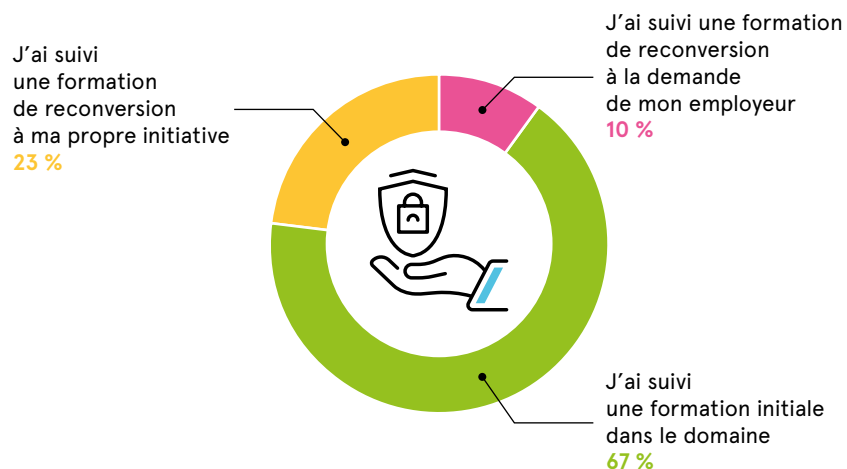
#### Combien d'années d'expérience totalisez-vous dans le domaine de la sécurité ?

Taux de réponse : 87 %



### Comment êtes-vous devenu(e) chargé(e) de sécurité/sûreté ?

Taux de réponse : 60 %



2/3 des chargés de sécurité ont suivi une formation initiale pour exercer cette fonction et 1/3 viennent d'autres métiers et ont suivi une formation de reconversion à cet effet.



# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

### DES NIVEAUX DE SALAIRE QUI VARIENT SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE ET LES RISQUES GÉRÉS

Le niveau de salaire moyen s'établit à 45,3 k€ contre 43,6 k€ en 2019 et 40,5 k€ en 2016.

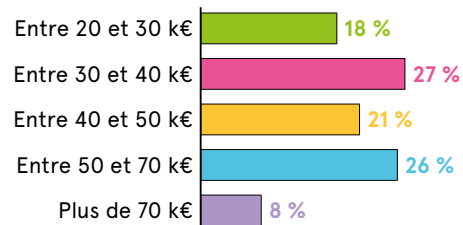
La plus importante évolution concerne la tranche de salaire entre 50 et 70 k€ puisqu'elle représente 26 % des chargés de sécurité contre 20,1 % en 2019.

Il est à noter que le salaire moyen des femmes chargés de sécurité est légèrement supérieur à celui des hommes (45,9 k€ contre 44,6 k€). Cette situation rare s'explique principalement par le fait que les femmes sont nettement plus diplômées que les hommes à fonction égale.

Sans surprises le niveau de revenus est également lié à l'âge et l'ancienneté dans le poste.

### Pouvez-vous indiquer la tranche de votre salaire brut annuel ? (facultatif)

Taux de réponse : 86 %

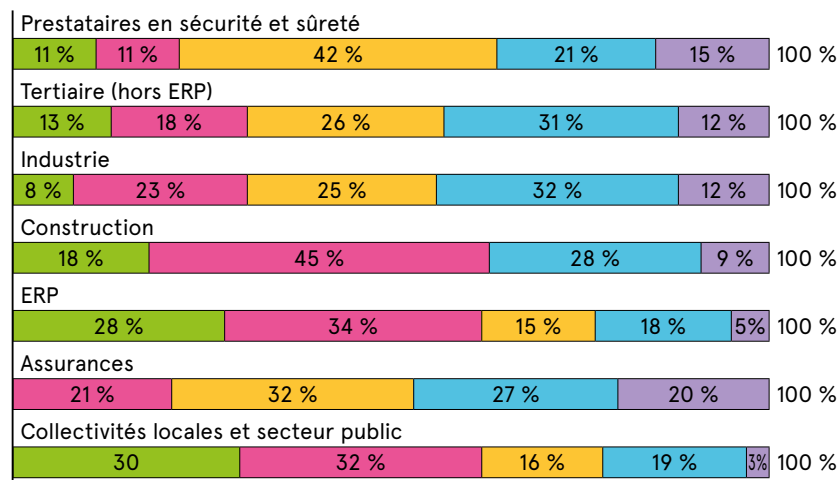


# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

### Revenus et secteur d'activité

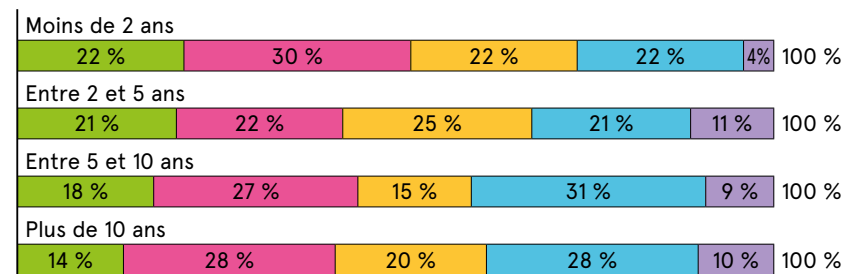
Le niveau de rémunération est toujours intimement lié au secteur d'activité ; ainsi, les « chargés de la sécurité » des ERP et des secteurs publics sont nettement moins bien rémunérés. A contrario, les secteurs industriel, tertiaire hors ERP et de l'assurance proposent encore un montant de rémunération meilleur que la moyenne.



- Entre 20 et 30 k€
- Entre 30 et 40 k€
- Entre 40 et 50 k€
- Entre 50 et 70 k€
- Plus de 70 k€

### Ancienneté dans la fonction et revenus

La corrélation entre ancienneté (nombre d'années d'expérience) et rémunération est de moins en moins évidente exceptée pour les personnes en poste depuis moins de 2 ans.



- Entre 20 et 30 k€
- Entre 30 et 40 k€
- Entre 40 et 50 k€
- Entre 50 et 70 k€
- Plus de 70 k€



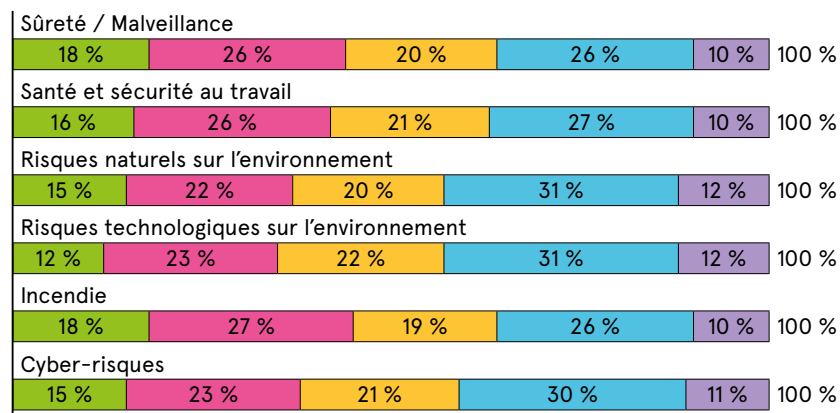
# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

### Revenus et risques gérés

La relation entre risques gérés et niveau de rémunération n'est pas évidente à démontrer du fait du nombre de répondants intervenant sur de multiples risques (fonction transversale QSE).

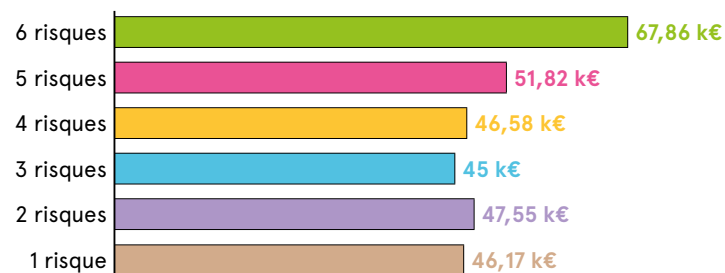
Il apparaît néanmoins que les chargés de sécurité qui gèrent les risques naturels, les risques technologiques ou les cyber risques sont les mieux rémunérés tandis que ceux en charge de la sécurité incendie ou la sûreté le sont légèrement moins.



- Entre 20 et 30 k€
- Entre 30 et 40 k€
- Entre 40 et 50 k€
- Entre 50 et 70 k€
- Plus de 70 k€

### Risques gérés / Salaire en k€

La rémunération est corrélée aux nombres de risques gérés. La polyvalence paye, les chargés de sécurité qui gèrent 5 ou 6 risques sont les mieux payés.



# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

### RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

→ La fonction sécurité est rattachée prioritairement à 3 grandes familles de fonction :

- Direction générale ou régionale, direction de site : 34 % (contre plus de 40% en 2015 et 2019).
- Direction technique, travaux neufs, maintenance, services généraux : 31 % (contre 26,5% en 2019 et 25,5% en 2015).
- Direction sécurité ou HSE corporate : 15 % (stable par rapport à 2015 et 2019).

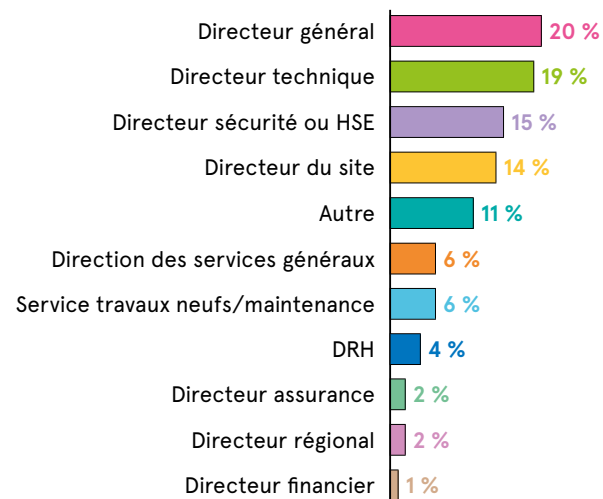
Cette analyse démontre à la fois l'érosion lente du rattachement à la direction de site (-5%) et l'importance croissante de directions techniques et immobilières intégrant la fonction sécurité.

Les autres évolutions résident en une baisse des rattachements auprès de la DRH, à 4% contre 6,9% en 2019 et 8,5% en 2015 ; le domaine de la santé et sécurité au travail reste le seul domaine où ce rattachement subsiste.

On peut aussi noter que la fonction sécurité reste très peu rattachée au risk management et aux fonctions collatérales d'assurance et de direction financière.

### À qui êtes-vous rattaché au sein de l'organigramme ?

Taux de réponse : 89 %



# 3

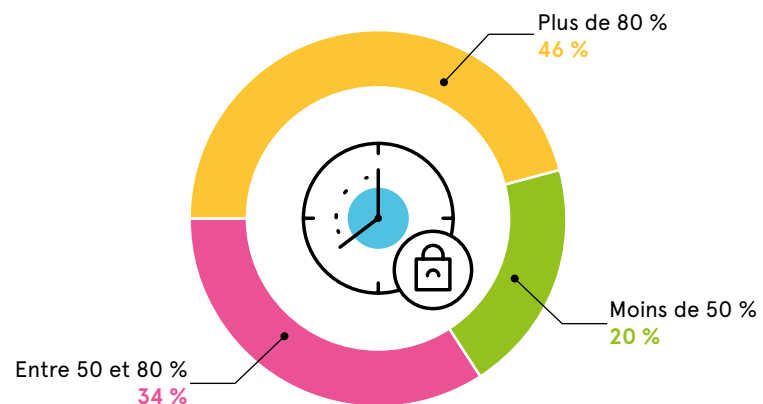
## Profil sociologique du chargé de sécurité

### TEMPS CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ

Comme en 2019, près de 20% des chargés de sécurité occupent un poste qui inclut majoritairement d'autres responsabilités (techniques, services généraux, gestion du patrimoine immobilier) ; les fonctions de chargés de sécurité confiées aux entreprises de facility ou de property management renforcent ce constat.

Sur l'ensemble des tâches que vous effectuez au quotidien, combien de temps consacrez-vous à la sécurité ?

Taux de réponse : 86 %



# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

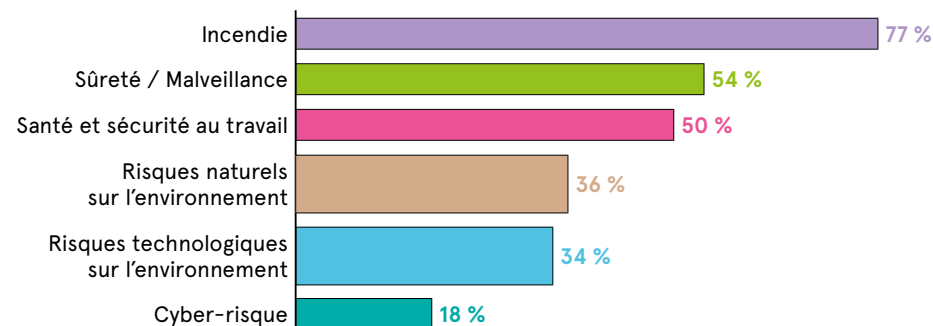
### RISQUES GÉRÉS

Les risques gérés en propre par les chargés de sécurité sont désormais prioritairement l'incendie, la sûreté malveillance et la santé et sécurité au travail ; mais le fait le plus notable est la nette progression du risque cyber qui progresse de plus de 10% en 4 ans. Ce point doit toutefois être pris avec précaution car le spectre sur ce sujet concerne parfois uniquement la prise en compte de la sécurité physique sur les informations sensibles.

Un bon tiers des répondants s'occupent des risques naturels (risques sur lesquels notre sondage porte pour la première fois) et des risques technologiques.

- Le risque incendie est particulièrement géré par les chargés de sécurité en ERP (82%), contre 77% dans les collectivités et administrations et 74% en industrie.
- Les risques de malveillance sont l'apanage de 71% des chargés de sécurité en ERP contre 57% dans les collectivités et administrations et 41% en industrie.
- La santé et sécurité au travail est gérée dans 68% des cas en industrie contre seulement 34% dans le secteur public comme dans les ERP.
- Les risques technologiques sont pris en compte et gérés par 52% des chargés de sécurité en industrie contre seulement 21% dans les collectivités et administrations et 17% en ERP.
- Les risques naturels sont pris en compte par les chargés de sécurité des industries dans près d'une entreprise sur 2 (49%) contre seulement 26% dans le secteur public et 25% en ERP.
- Le risque cyber est plus pris en compte par le service sécurité dans les ERP (23%) que dans l'industrie (17%) et les collectivités (14%) ; il faut bien évidemment préciser que les responsables de la sécurité des systèmes d'information et les DSI n'ont pas répondu à ce sondage.

### Quels sont les risques que vous gérez personnellement ?





# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

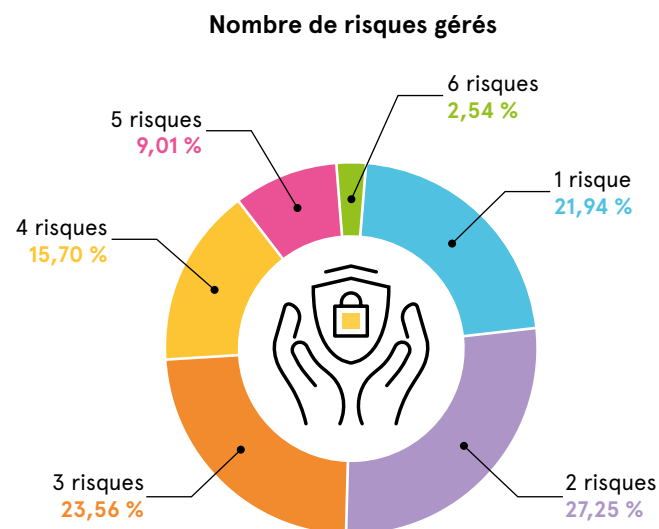
### RISQUES GÉRÉS

21,9% des sondés sont spécialisés sur un seul risque contre 19,6% dans le précédent sondage. Nous pouvons donc considérer que la polyvalence de la fonction est un fait établi mais qui ne progresse plus. Les postes spécialisés sur un risque se retrouvent plus à un niveau « corporate » ou sur des sites très importants.

Près des ¾ des chargés de sécurité gèrent de 1 à 3 risques. 27% gèrent 4 risques ou plus.



### Pourcentage des chargés de sécurité cumulant les risques gérés :



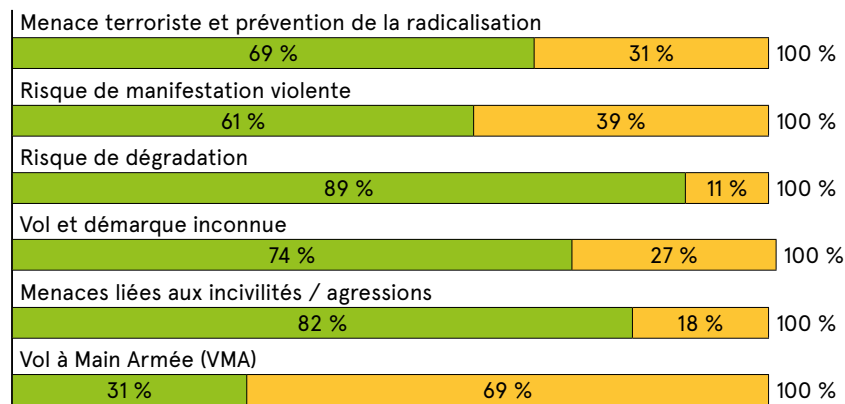
- Lorsque les chargés de sécurité gèrent plusieurs risques, le risque incendie demeure celui qui est géré dans une écrasante majorité des cas.
- Le risque incendie est dans ces cas généralement associé prioritairement à la sûreté malveillance et/ou aux risques professionnels.
- Lorsque le chargé de sécurité est spécialisé sur un risque, dans un cas sur deux, le risque géré est l'incendie et dans un gros quart des cas il s'agit du risque sûreté/malveillance. Les postes spécialisés se retrouvent plus fréquemment en administrations et collectivités (32% contre 22% en ERP et 18% en industrie).

# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

### Quels risques gérez-vous plus précisément en sûreté / malveillance ?

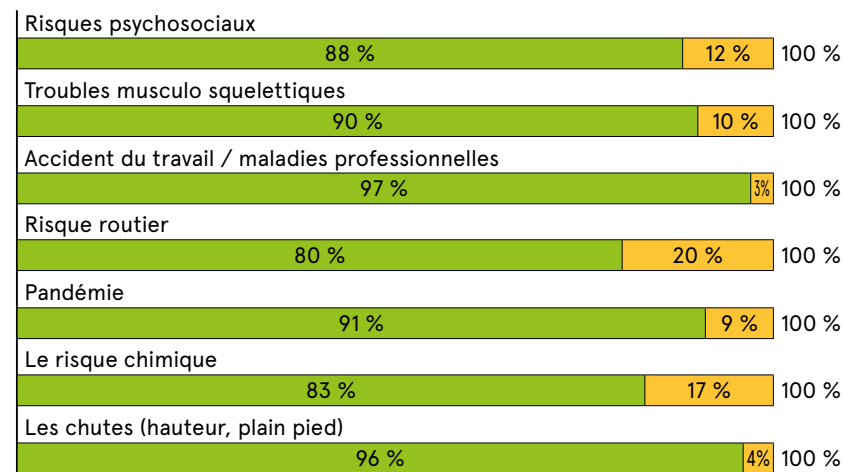
Le risque de dégradation est le plus important avec 89 %, suivent les incivilités (82 %) et enfin le vol (74 %). La surprise émane de l'importance que prend la prise en charge des risques de dégradation.



■ Oui  
■ Non

### Quels risques gérez-vous plus précisément en santé et sécurité au travail ?

Les risques professionnels les plus gérés sont les accidents du travail et les maladies professionnelles (97%), les risques de chutes (96%) et les risques de pandémie sanitaire (91%). La proximité de la pandémie liée au COVID 19 joue son effet à plein.



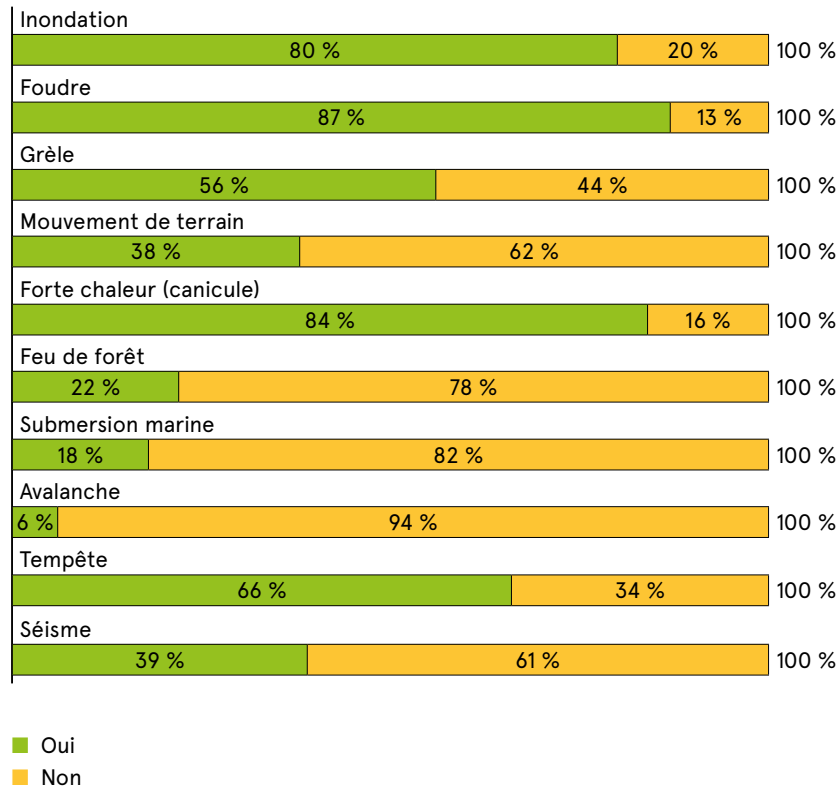
■ Oui  
■ Non

# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

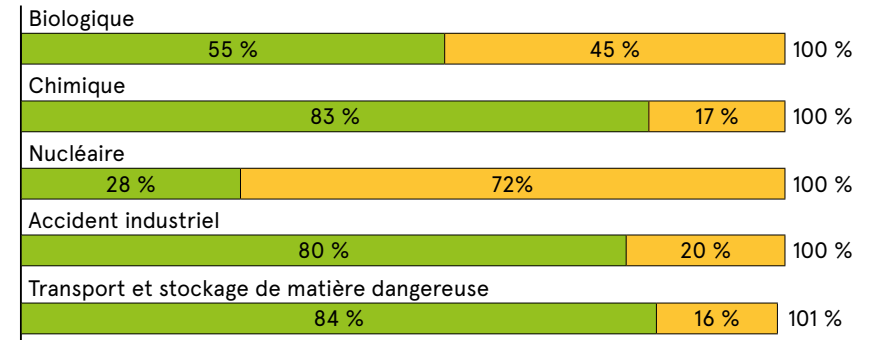
### Quels risques gérez-vous plus précisément en termes de risque naturels ?

Les risques naturels les plus gérés par la fonction sécurité dans les organisations sont la foudre, les canicules et les inondations. Les avalanches comme les submersions marines sont peu gérées car liées à des implantations géographiques particulières.



### Quels risques gérez-vous plus précisément en termes de risque technologiques ?

Les risques technologiques les plus fréquemment pris en compte sont la gestion du stockage et du transport des matières dangereuses, les risques chimiques et les accidents industriels.



■ Oui  
■ Non

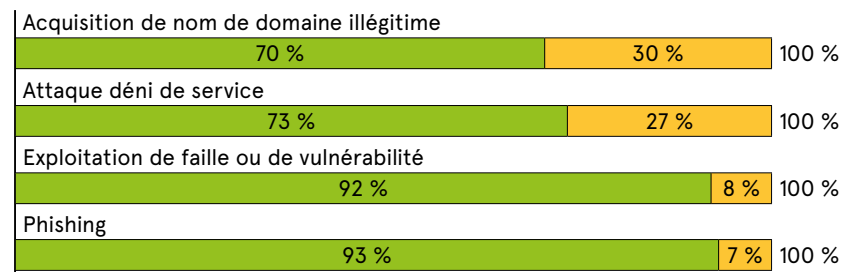


# 3

## Profil sociologique du chargé de sécurité

### Quels risques gérez-vous plus précisément en termes de risque cyber ?

Les chargés de sécurité traitent plutôt les failles de vulnérabilité et le risque inhérent au phishing.



- Oui
- Non



4

**La perception  
de l'importance  
des risques**



# 4

## La perception de l'importance des risques

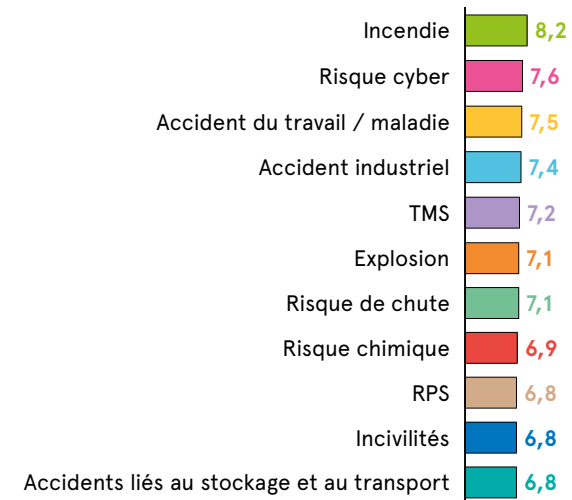
Les risques sont ici jugés en termes d'appréciation de leur significativité, c'est-à-dire de leur impact en terme de continuité de l'activité ou de leur capacité à dévier l'organisation de ses objectifs stratégiques.

Nous avons souhaité poser cette question au regard non pas d'une démarche globale mais bien de l'impact sur l'organisation dans laquelle évolue le chargé de sécurité.



Le top 10 des risques significatifs laisse apparaitre le classement suivant :

Risques significatifs évalués sur une échelle de 1 à 10.



Le top 3 de 2019 comprenait dans l'ordre les accidents du travail et autres risques de santé au travail (qui perd 2 places en 2023 mais dont la note progresse de 0,2 points), l'incendie (qui gagne donc la première place et dont la note progresse d'1,1 point), le risque cyber (qui gagne 1 place avec une note qui progresse de 1,3 point).

5

**Les missions  
du chargé  
de sécurité**



# 5

## Les missions du chargé de sécurité

### GÉNÉRALITÉS ET RAPPELS

Pour mémoire, indiquons les principales missions habituellement réalisées par les chargés de sécurité.

L'objectif de la mission « Sécurité des personnes et des biens » est de permettre de rendre les risques opérationnels à un niveau acceptable pour l'organisation (entreprises, collectivités, associations...).

→ Les « chargés de la sécurité » ont ainsi pour responsabilité les actions suivantes :

#### 1 / Appréciation du risque :

- identification des sources de danger,
- analyse des risques,
- évaluation (et donc hiérarchisation) des risques.

#### 2 / Respect de la réglementation :

- identification des réglementations applicables,
- analyse des écarts par rapport à la réglementation,
- schéma de mise en conformité,
- organisation de la veille réglementaire et anticipation des impacts sur l'organisation.

#### 3 / Traitement et réduction des risques :

- définition des niveaux d'acceptabilité des risques selon une grille de critères propres à l'organisation,
- définition, rédaction et mise en œuvre de l'organisation (dimensionnement des équipes par rapport aux objectifs),
- réduction, mise en œuvre et suivi des consignes et des procédures de sécurité,
- définition des moyens de protection à mettre en œuvre,
- conception (définition du cahier des charges fonctionnel) :
  - exploitation,
  - maintenance préventive et curative des équipements et installations de sécurité incendie et malveillance,
- diffusion de la culture du risque :
  - sensibilisation du personnel au bon comportement face aux risques,
  - formation des équipes de surveillance,
  - formation des équipes d'intervention (EPI, ESI ...),
  - réalisation de campagnes de sécurité,
- application et suivi des recommandations émanant des prescripteurs privés (assureurs et courtiers d'assurance),
- gestion des relations avec les autorités publiques (inspection du travail, CARSAT, commission de sécurité, DREAL, DPSD ...).



# 5

## Les missions du chargé de sécurité

### 4 / Gestion de crise et communication de crise :

- définition des mesures organisationnelles et des moyens permettant d'affronter une situation de crise,
- définition et mise en œuvre de la gestion de continuité d'activités,
- mise en œuvre de cellules de crise,
- détermination des techniques de communication en situation dégradée ou d'incertitudes, avec les parties présentes (salariés, actionnaires, clients, fournisseurs, voisinages, média ...),
- entraînement régulier à la gestion de crise.

### 5 / Gestion des sinistres :

- compréhension et analyse des causes des sinistres,
- compréhension des difficultés de gestion financière et juridique d'un dossier de sinistre,
- gestion de la continuité d'activité.

### 6 / Pilotage surveillance et reporting :

- surveillance et revue,
- définition de processus et modes opératoires, en lien avec les objectifs et les consignes de sécurité,
- définition et suivi des indicateurs du pilotage,
- mise en œuvre de plans d'actions correctives et de mesures dérogatoires,
- gestion et pilotage de la sous-traitance (surveillance humaine, facility et property management, maintenance).

### 7 / Gestion administrative de la sécurité :

- définition, présentation et suivi des budgets de sécurité (fonctionnement et investissement),
- gestion des documents obligatoires de sécurité : registres de sécurité, permis de feu, plans de prévention ...



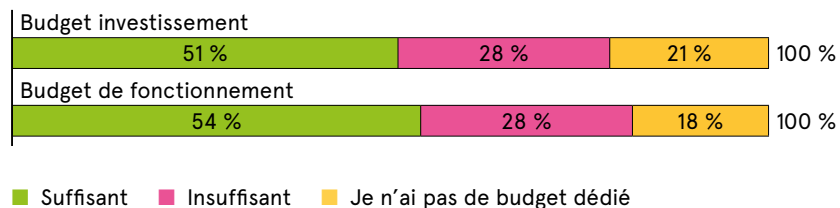
# 5

## Les missions du chargé de sécurité

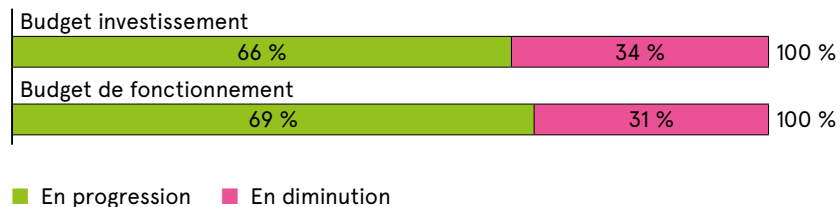
### BUDGET

La majorité des chargés de sécurité estiment disposer d'un budget suffisant pour mener à bien leurs missions, tandis qu'un sur cinq ne dispose pas à proprement parler d'un budget sous sa responsabilité. Le budget alloué à la sécurité, qu'il soit d'investissement ou de fonctionnement, est en croissance pour 2/3 des chargés de sécurité qui en ont la charge.

#### Comment considérez-vous le niveau de votre budget ?



#### Votre budget est-il en progression ou en diminution ?



# 5

## Les missions du chargé de sécurité

### MISSIONS RÉALISÉES EN INTERNE ET MISSIONS EXTERNALISÉES

Notre enquête a eu pour objet d'identifier parmi ces missions, celles qui sont le plus externalisées, celles qui sont réalisées au sein du service par le chargé de sécurité ou par un membre de son équipe.

#### 1/ Missions réalisées en interne

En termes de missions, les prérogatives réalisées en interne dans plus de 90% des cas recouvrent la gestion de documents obligatoires de sécurité (98%), le schéma directeur de sécurité, plans d'actions correctives et gestion des mesures dérogatoires (97%), la gestion des relations avec les autorités publiques (95%), la mise en œuvre d'un système de management de la sécurité (94%), l'identification, analyse et évaluation des risques (94%), la gestion de la mise en sécurité des occupants (93%), la définition, présentation et suivi du budget sécurité (92%) et la gestion de la continuité d'activités (91%).

Notons que les missions internalisées qui progressent le plus sont la gestion de la mise à l'abri face aux actions violentes et la gestion de la continuité d'activités.

#### 2 / Missions externalisées :

Les évolutions sont importantes par rapport au précédent baromètre, l'externalisation est nettement moins prégnante au global et ce retrait est particulièrement fort :

- la maintenance des technologies de sécurité tend à être de plus en plus internalisée, certainement pour des questions de coût, l'externalisation passe de 65% en 2019 à 44% aujourd'hui,
- le contrôle des flux (de personnes, de biens) semble suivre cette tendance (19 % aujourd'hui contre 36% en 2019),
- les missions de conformité réglementaire, autrefois externalisées dans plus d'1/4 des organisations, ne l'est plus que dans 11% des situations.





## 5

## Les missions du chargé de sécurité

## DÉTAIL DES RÉPONSES

APPRÉCIATION DU RISQUE	Par mon équipe ou moi-même	Par externalisation	Non réalisée
Identification et évaluation des risques	94 %	5 %	1 %
Organisation de la veille réglementaire	75 %	21 %	4 %
Gestion de la conformité réglementaire	87 %	10 %	3 %

TRAITEMENT ET RÉDUCTION DU RISQUE	Par mon équipe ou moi-même	Par externalisation	Non réalisée
Définition des niveaux d'acceptabilité des risques selon une grille de critères propre à l'organisation	80 %	7 %	13 %
Définition, rédaction et mise en œuvre de l'organisation (dimensionnement des équipes par rapport aux objectifs)	87 %	5 %	8 %
Diffusion de la culture du risque auprès des salariés (sensibilisation, formation)	89 %	8 %	3 %
Application et suivi des recommandations émanant des prescripteurs privés (assureurs et courtiers en assurance)	78 %	6 %	16 %
Gestion des relations avec les autorités publiques (inspection du travail, CARSAT, commission de sécurité, DREAL, DRSD...)	95 %	2 %	3 %

## 5

## Les missions du chargé de sécurité

## DÉTAIL DES RÉPONSES

GESTION DE CRISE ET DE SINISTRE	Par mon équipe ou moi-même	Par externalisation	Non réalisée
Définition et mise en œuvre de la gestion de crise et des entraînements	86 %	4 %	10 %
Définition et mise en œuvre de la communication de crise	84 %	7 %	9 %
Définition et mise en œuvre de la gestion de continuité d'activité	91 %	2 %	7 %
Compréhension et analyses des causes de sinistres	80 %	10 %	10 %
PILOTAGE DE LA SURVEILLANCE, DU REPORTING ET DE LA GESTION ADMINISTRATIVE	Par mon équipe ou moi-même	Par externalisation	Non réalisée
Mise en œuvre et suivi d'un système de management (rédaction des procédures, animation, contrôle)	94 %	2 %	4 %
Mise en œuvre de plans d'actions correctives et de mesures dérogatoires	97 %	1 %	2 %
Gestion et pilotage de la sous-traitance (surveillance humaine, facility et property management, maintenance)	84 %	6 %	10 %
Définition, présentation et suivi des budgets de sécurité (fonctionnement et investissement)	92 %	3 %	5 %
Gestion des documents (obligations) de sécurité : registre permis de feu, plan de prévention...	98 %	1 %	1 %

## 5

## Les missions du chargé de sécurité

## DÉTAIL DES RÉPONSES

MISSIONS OPÉRATIONNELLES	Par mon équipe ou moi-même	Par externalisation	Non réalisée
L'accueil	80 %	15 %	5 %
La surveillance	64 %	32 %	4 %
L'intervention incendie et risque chimique	76 %	20 %	4 %
La gestion et maintenance des équipements de sécurité	54 %	44 %	2 %
Le contrôle des flux	63 %	19 %	18 %
La gestion du PC sécurité	57 %	25 %	18 %

GESTION DES AUTRES MISSIONS	Par mon équipe ou moi-même	Par externalisation	Non réalisée
Évacuation prudentielle (attentat)	55 %	4 %	41 %
Confinement attentat	53 %	4 %	43 %
Confinement risque technologique	51 %	3 %	45 %
Mise en sécurité des occupants (incendie)	93 %	3 %	4 %

6

# Les indicateurs et KPI'S suivis par les chargés de sécurité





# 6

## Les indicateurs et KPI'S suivis par les chargés de sécurité

### SUIVI DES INDICATEURS

→ Les indicateurs suivis par les chargés de sécurité mettent en exergue qu'il y a 2 sortes de reporting comme lors du précédent baromètre en 2019 :

- un reporting opérationnel, pour lequel la plupart des chargés de sécurité suivent des KPI (key performance indicators), en termes de recensement des évènements redoutés (86% contre 88% en 2019) et en termes de plans d'actions associés (90% contre 88% en 2019) ;
- un reporting plus stratégique, où une dichotomie très forte continue d'exister entre les indicateurs d'efficacité des actions menées (suivis par 80% des sondés contre 78% en 2019) et le retour sur investissement qui peut en être déduit (30% seulement des sondés contre 23% en 2019) : la sécurité/ sûreté se heurte toujours à la difficulté de prouver les pertes qu'elle a permis d'éviter, mais il est à noter cette belle progression (+7 points).

SUIVI DES INDICATEURS	Oui	Non	Total
Recensement des événements survenus : vol, accident du travail	86 %	14 %	100 %
Identification des actions menées	90 %	10 %	100 %
Mesure du ROI de la sécurité : coût / bénéfices obtenus	30 %	70 %	100 %
Suivi de l'efficacité des plans d'action sécurité	80 %	20 %	100 %



7

# Compétences et parcours professionnels



# 7

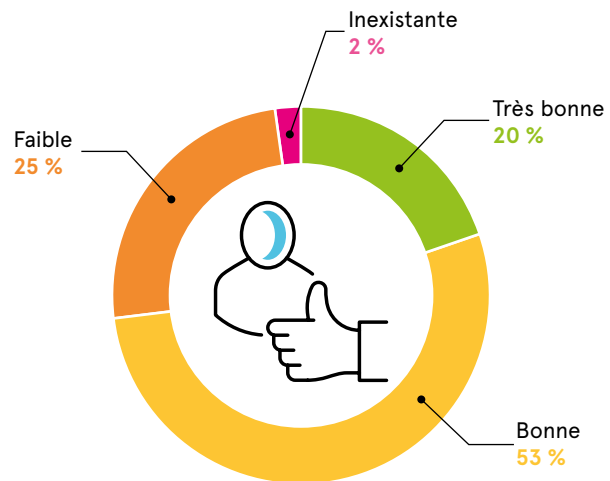
## Compétences et parcours professionnels

### RECONNAISSANCE DE LA FONCTION

¾ des chargés de sécurité interrogés s'estiment bien ou très bien reconnus dans leur fonction au sein de leur organisation.

Quel est le niveau de satisfaction par rapport à la reconnaissance de votre fonction ?

Taux de réponse : 64 %



# 7

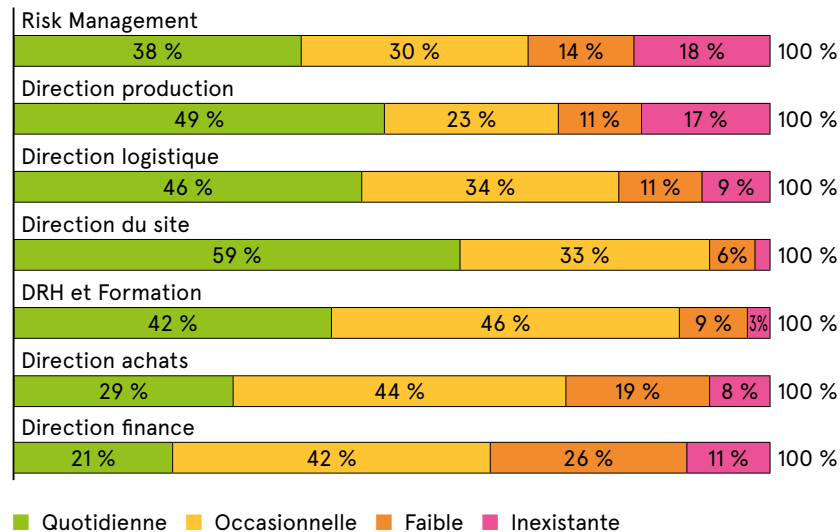
## Compétences et parcours professionnels

### RELATIONS INTERNES / EXTERNES

Les départements avec lesquels les chargés de sécurité travaillent quotidiennement sont les directions de site, les directions de la production et les directions des ressources humaines. La gouvernance en termes de risques montre que les relations avec le risk management se développent mais 1/3 des chargés de sécurité travaillent très peu avec eux.

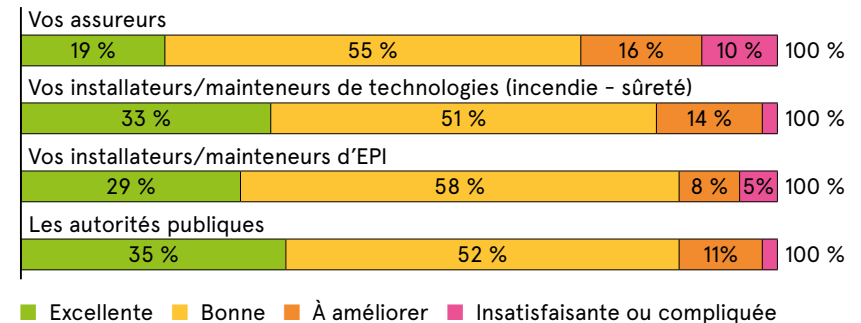
69 % des chargés de sécurité interrogés déclarent avoir accès à la direction générale dès qu'ils en ont besoin.

#### Quelle est la fréquence de vos relations avec les autres départements ?



Les relations sont vécues comme excellentes ou bonnes dans une écrasante majorité des cas avec les prescripteurs publics (autorités publiques) et privés (assureurs) comme avec les fournisseurs et mainteneurs de technologies de sécurité.

#### Que diriez-vous de vos relations avec ...



# 7

## Compétences et parcours professionnels

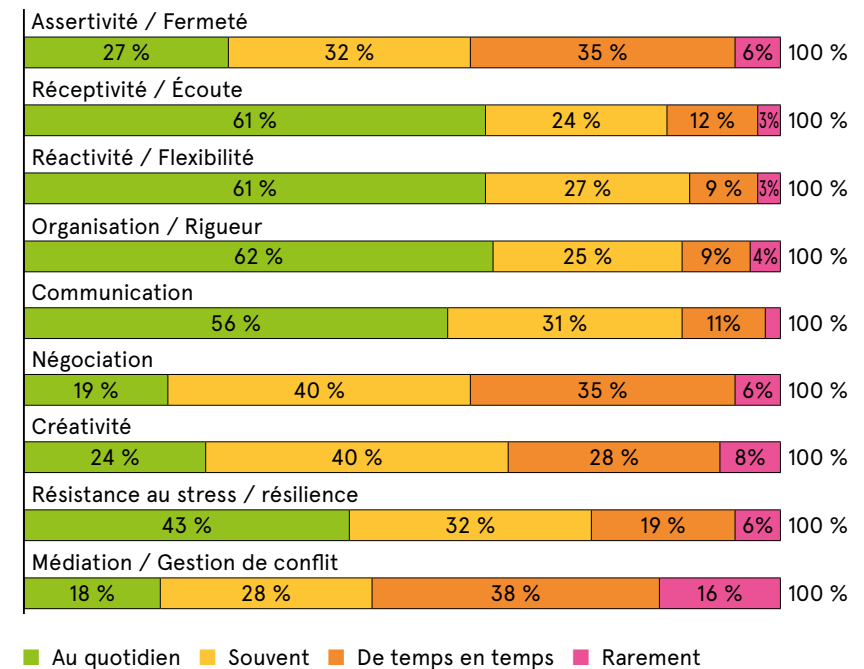
### COMPÉTENCES

→ L'auto-évaluation des compétences nécessaires à la bonne réalisation de la mission de chargé de sécurité laissent apparaître la prédominance de 4 compétences majeures :

- L'organisation et la rigueur dans l'exercice de sa mission.
- La réceptivité et l'écoute des autres acteurs.
- La réactivité et la flexibilité.
- La communication pour faire passer les bons messages aussi bien auprès de sa direction générale qu'auprès du personnel et des relations extérieures (SDIS, DREAL, assureurs...).



### À quelle fréquence devez-vous développer vos compétences comportementales suivantes :



# 7

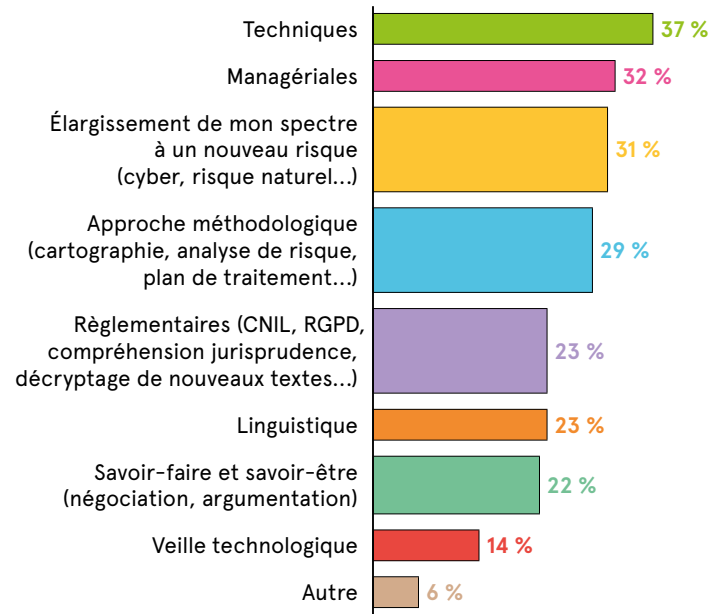
## Compétences et parcours professionnels

### COMPÉTENCES

Les compétences que souhaitent développer les chargés de sécurité sont assez hétérogènes, cela va des compétences techniques (pour 37%) à la connaissance de la réglementation ou au développement de leurs soft skills. Il est intéressant de noter que près d'1/3 des chargés de sécurité souhaitent développer des compétences sur un nouveau domaine de risque et près d'1/4 des compétences linguistiques.

#### Quelles sont les compétences que vous souhaiteriez développer ?

Taux de réponse : 60 %



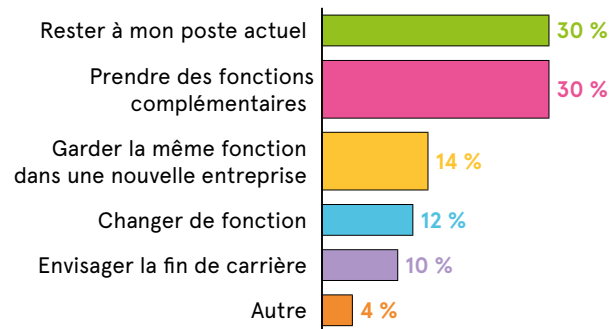
## Compétences et parcours professionnels

### PARCOURS PROFESSIONNELS

Seulement 12% des chargés de sécurité interrogés envisagent de changer de fonction. 30% souhaitent rester à leur poste actuel et 30% souhaitent prendre des fonctions complémentaires. On peut penser qu'une majorité des chargés de sécurité interrogés sont donc en phase avec leur fonction.

#### Quelle est la prochaine étape de votre parcours professionnel ?

Taux de réponse : 64%

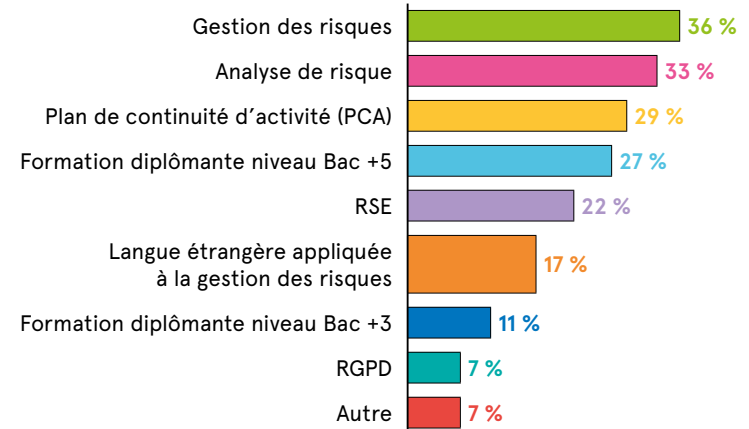


Les thématiques de formations les plus recherchées sont directement liées au métier : gestion des risques, analyse de risque ou encore continuité d'activité.

On peut noter que 38 % des chargés de sécurité interrogés souhaitent suivre une formation diplômante (Bac + 3 ou Bac 5) ce qui correspond à la professionnalisation de la fonction.

#### Quelles sont les thèmes de formation que vous aimeriez suivre parmi les suivantes :

Taux de réponse : 55%



8

**Mission sécurité :  
formations  
et informations**





# 8

## Mission sécurité : formations et informations

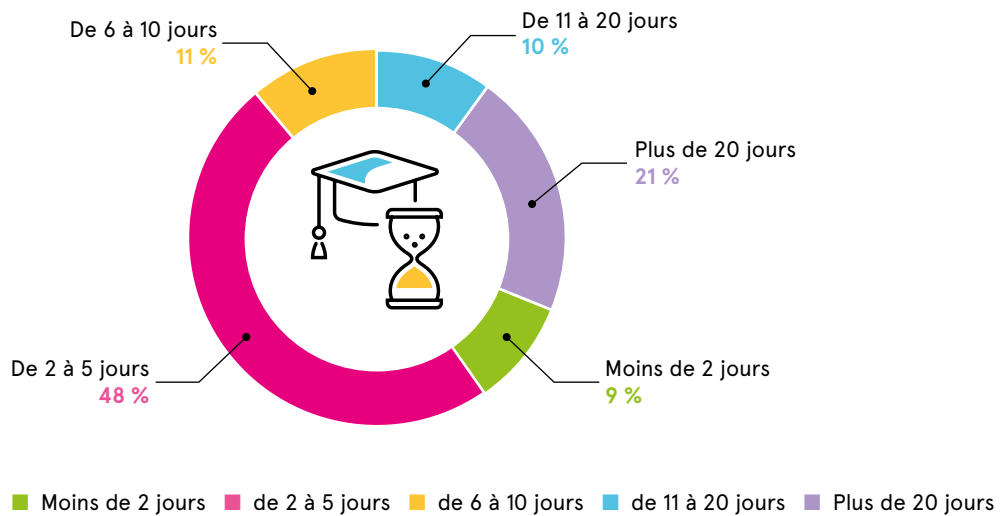
76% des chargés de sécurité déclarent avoir suivi une formation lors des 3 dernières années. Ce chiffre est en progression depuis 2019 (67%).

### DURÉE DES FORMATIONS SUIVIES

La durée de ces formations, si elle est hétérogène, est le plus souvent de 2 à 5 jours mais une proportion importante (21% contre 16% en 2019) des chargés de sécurité ont bénéficié d'une formation de plus de 20 jours.

### Quelle était la durée des formations suivies ?

Taux de réponse : 62 %

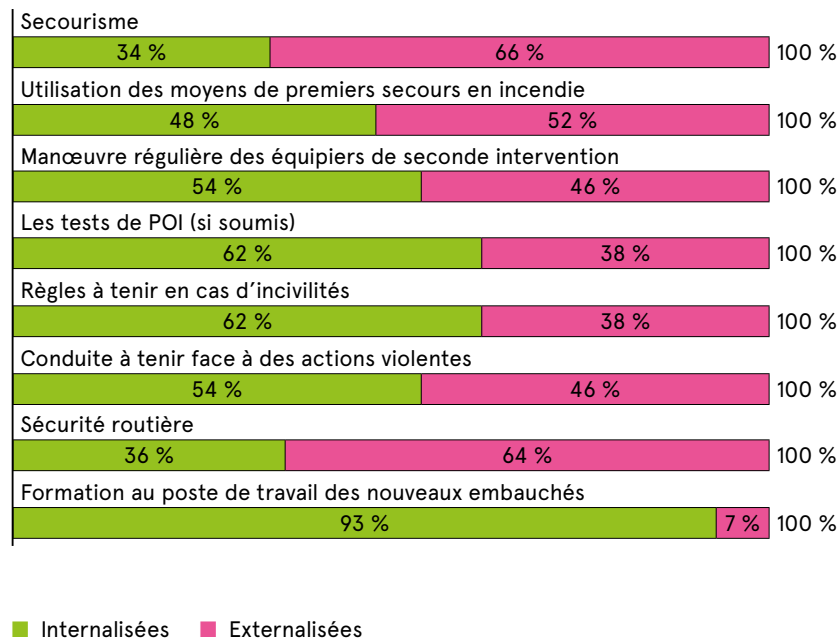


# 8

## Mission sécurité : formations et informations

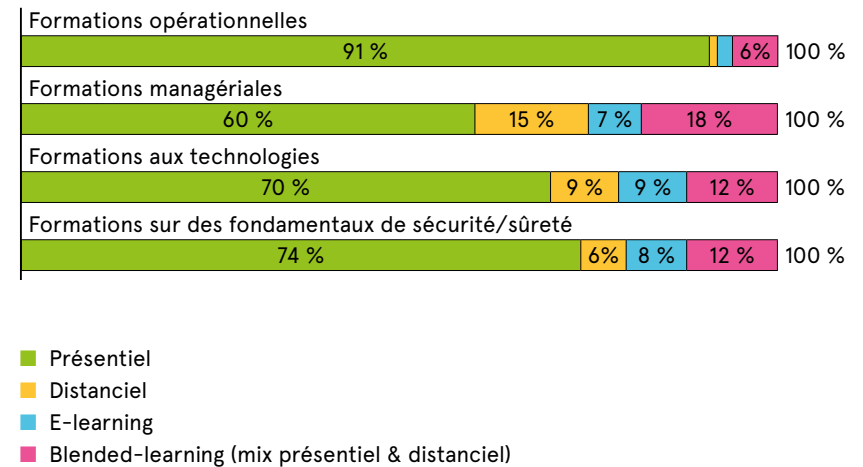
### Les formations suivantes sont-elles réalisées en interne ou en externe ?

Il est logique de constater que les formations concernant les nouveaux embauchés sont presque systématiquement réalisées en interne (93%) ; le secourisme et la sécurité routière sont les deux sujets les plus externalisés en matière de formation.



### Quel format privilégiez-vous pour les types de formations suivantes :

Si le présentiel est plébiscité quel que soit le type de formation, le recours aux autres formats (blended, distanciel ou e-learning) est considéré comme plus légitime pour les formations managériales (40%) et les formations aux technologies de sécurité (+ de 30%). Le paradoxe revient aux formations opérationnelles, pour lesquelles l'offre en e-learning ou en réalité augmentée est importante alors que le présentiel reste la priorité des chargés de sécurité. Notons toutefois, pour les formations opérationnelles, la partie relative aux apprentissages des fondamentaux en sécurité ou sûreté obtiennent des scores un peu plus élevés concernant les 3 types de formations à distance.



# 8

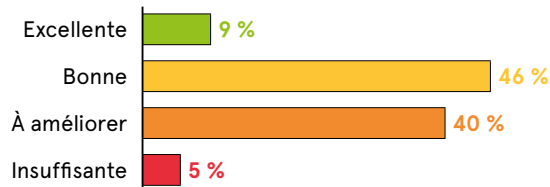
## Mission sécurité : formations et informations

En termes de diffusion de la culture sécurité, qui rappelons-le, est considérée dans les 2 premiers enjeux prioritaires et est vécue comme le premier critère d'une politique de gestion de risques performante, le verre est à moitié plein (mais finalement de peu).

L'application des consignes, elle, est vécue comme bonne ou excellente par la moitié des chargés de sécurité et comme à améliorer par l'autre moitié.

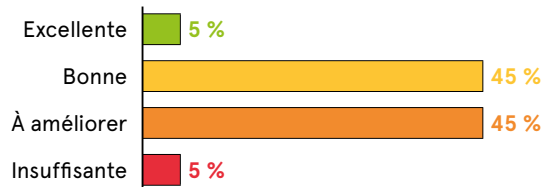
### Comment qualifieriez-vous la diffusion de la culture de sécurité dans votre établissement ?

Taux de réponse : 64%



### Comment qualifieriez-vous la qualité de l'application des consignes de sécurité et les comportements ?

Taux de réponse : 64%



## SOURCES D'INFORMATIONS DU CHARGÉ DE SÉCURITÉ

### Veille technologique

70% des chargés de sécurité déclarent faire de la veille technologique contre seulement 50,6% en 2019. Cette activité devient donc de plus en plus cruciale pour le chargé de sécurité.

### Faites-vous de la veille technologique sur les équipements de sécurité / sûreté ?

Taux de réponse : 59%



## 8

## Mission sécurité : formations et informations

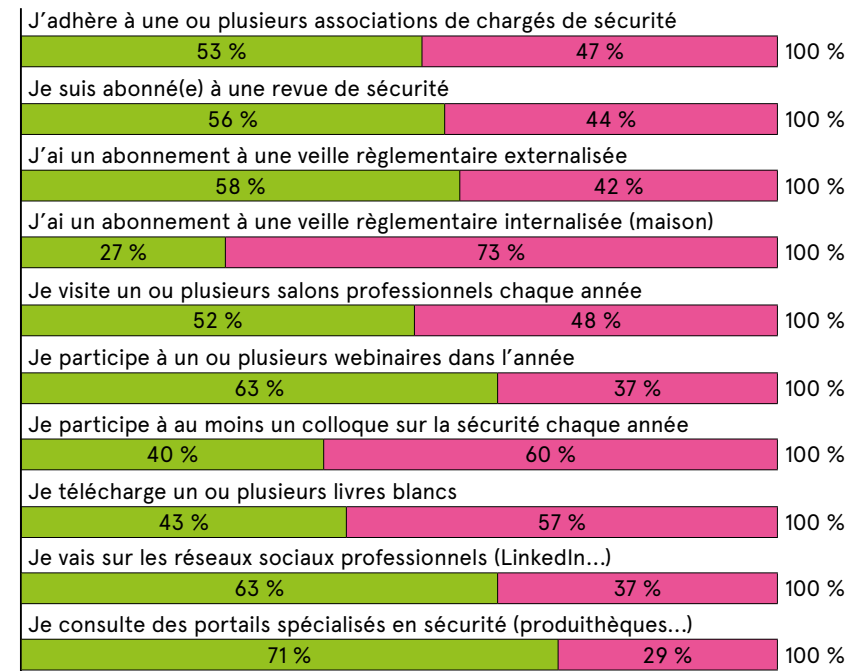
Notons que plus d'un chargé de sécurité sur deux est adhérent d'une association professionnelle et est abonné à une revue de sécurité ; plus de 7 sur 10 consultent des portails spécialisés en sécurité.

Plus encore que dans d'autres métiers, le retour d'expérience et le partage d'informations sont essentiels à la bonne réalisation des missions du chargé de sécurité.

On remarquera que les chargés de sécurité utilisent de multiples canaux d'information.



### Quelles sont vos sources d'information ?



■ Oui ■ Non

9

# Défis et projets



## Défis et projets

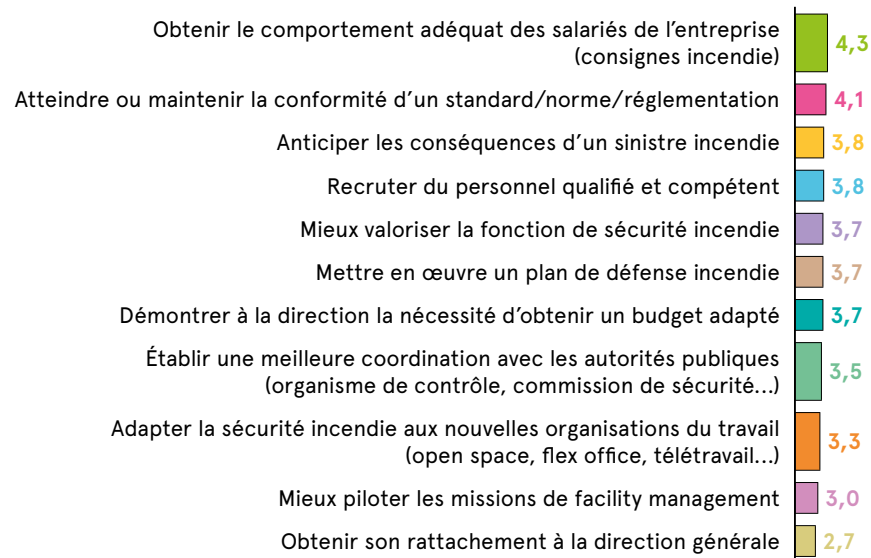
→ Les défis 2023 se résument à 2 thèmes principaux :

- Le respect des contraintes réglementaires ou d'exigences de conformité.
- L'obtention du comportement adéquat du personnel (respect des consignes incendie, des procédures de sûreté malveillance...); ce défi rejoint également une des priorités HSE qui réside en la formation et la sensibilisation du personnel.

Ces 2 thèmes obtiennent les meilleures notes en termes de priorités 2023.

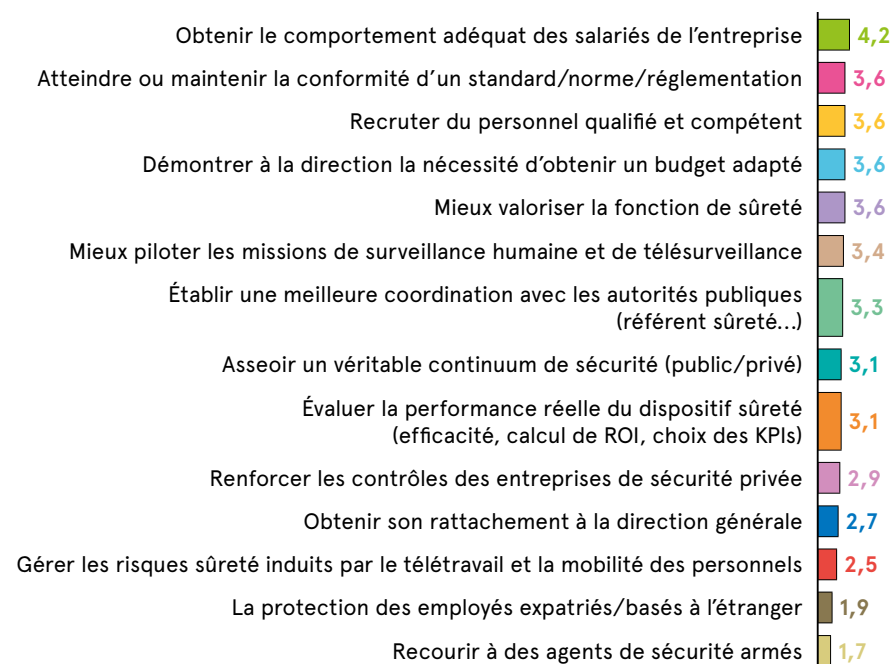
Vos défis prioritaires en termes de sécurité incendie :

Note de 1 à 5



Vos défis prioritaires en termes de sûreté / malveillance :

Note de 1 à 5



# 9

## Défis et projets

### Vos défis prioritaires en termes d'environnement, de santé et sécurité au travail :

Note de 1 à 5

Répondre aux exigences de conformité (ICPE, DUERP, nouvelle loi Santé au travail...)	4,2
Former et sensibiliser le personnel	4,1
Apprécier les risques potentiels	3,7
Mettre en œuvre un système de management	3,6
Recruter des ressources adaptées	3,5
Obtenir un budget adapté	3,5
Gérer les risques psychosociaux	3,4
Gérer les problèmes de harcèlement	3,1
Intégrer les risques naturels dans notre périmètre d'intervention	3,0

### Vos défis prioritaires en termes de cybersécurité :

Note de 1 à 5

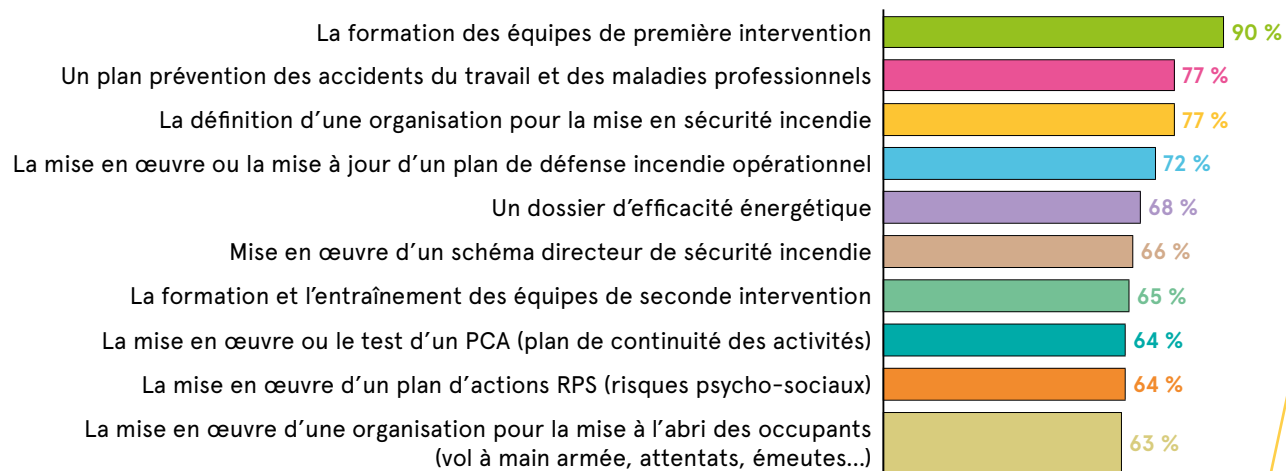
La formation et la sensibilisation des usagers aux questions de cyber sécurité	3,8
Adapter la sécurité aux nouvelles organisations du travail (télétravail, ...)	3,4
Atteindre ou maintenir la conformité d'un standard / norme / réglementation	3,4
Procéder à des audits techniques (scans, pentests...)	3,2
Recruter des ressources adaptées	3,2
Démontrer à la direction la nécessité d'obtenir un budget adapté	3,0
Mieux adresser les sujets d'externalisation du SI (cloud, Saas...)	2,8



## PROJETS 2023

Nous vous avons posé la question « Quels seront vos projets menés à terme en 2023 de façon tout à fait certaine ou probable ? ».

Les 10 premières actions qui se dégagent sont ainsi :





10

# Systemes de management



## MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MANAGEMENT

61% des entreprises sondées (contre 66% en 2019 soit -5%) disposent d'au moins un système de management dans l'entreprise.

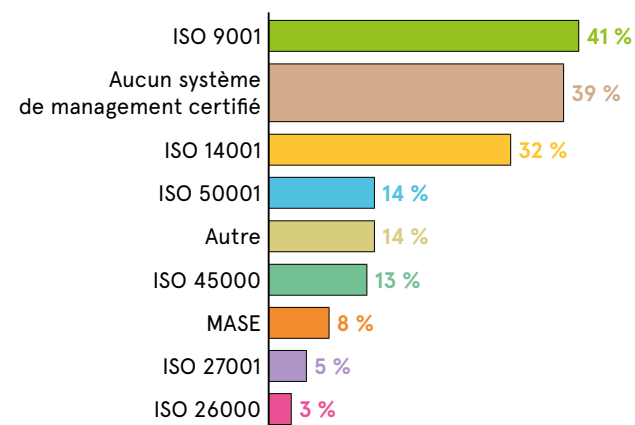
Si le système de management de la qualité arrive toujours en première position (en enregistrant toutefois un repli de 4,6 points par rapport à notre précédent baromètre), le système de management environnemental ISO 14001 demeure de loin le premier système de management mis en œuvre spécifique au domaine HSE. Le système de management de l'énergie (ISO 50001), né en 2011 et qui est le plus souvent adossé à un SME ISO 14001, progresse quant à lui de 3,7% (de 11,3 à 14%) en 5 ans.

Outre le SME ISO 14001 qui perd tout de même 5,5 points (32% contre 37,5% en 2019), l'érosion touche encore plus fortement les systèmes de management de la santé et sécurité au travail (ISO 45000), qui perdent 10 points en 5 ans en passant de 23 à 13%.

La tendance ne semble donc plus être à la mise en œuvre de nouveaux systèmes de management qui de 2015 à 2019, avaient connu une très forte croissance.

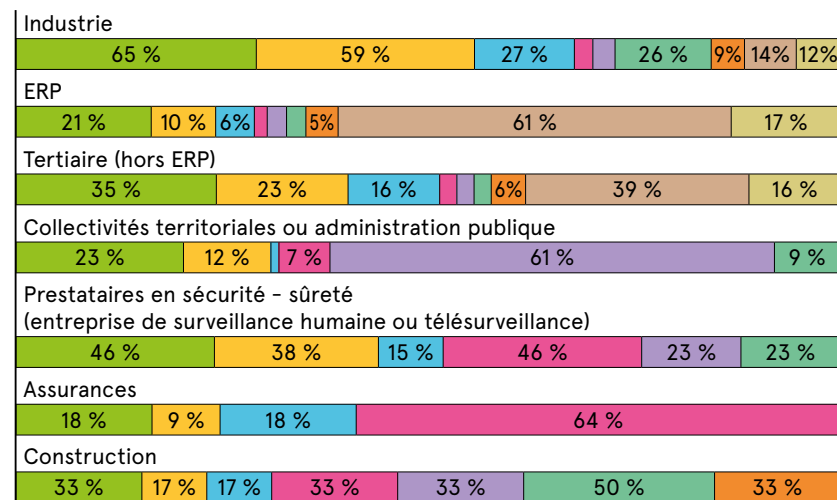
## Votre entreprise a-t-elle mis en place un système de management et est-elle certifiée ?

Taux de réponse : 73,6 %



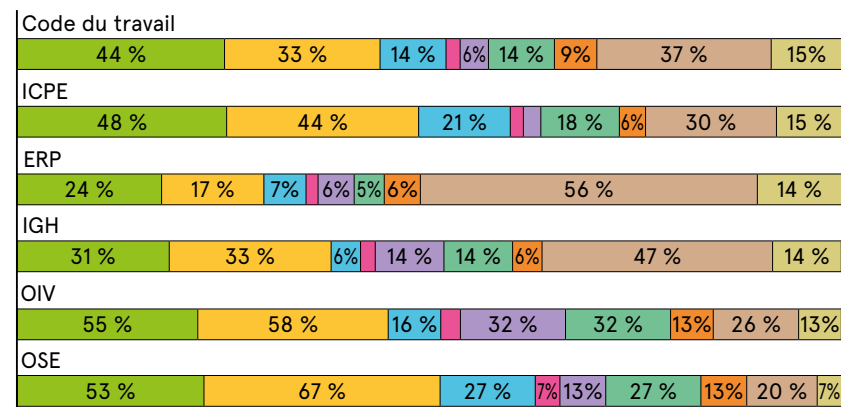
## Secteur d'activité et système de management

Les assurances, les collectivités locales ainsi que les ERP ne disposent majoritairement d'aucun système de management. Les systèmes de management dans les domaines de l'environnement et de la santé et sécurité au travail touchent essentiellement le secteur industriel : 59% des industries sont ISO 14001 (SME) et 26% ISO 45000 (SMSST).



## Système de management et réglementation

Système de management et réglementation ont également une relation très significative, les ICPE (même à déclaration ou à enregistrement) étant les principaux pourvoyeurs de systèmes ISO 14001. Plus étonnante est la corrélation entre SME et OIV, au contraire des systèmes de management de l'information (ISO 27001) beaucoup plus développés au sein des OIV, des OSE et plus étonnant des IGH.



11

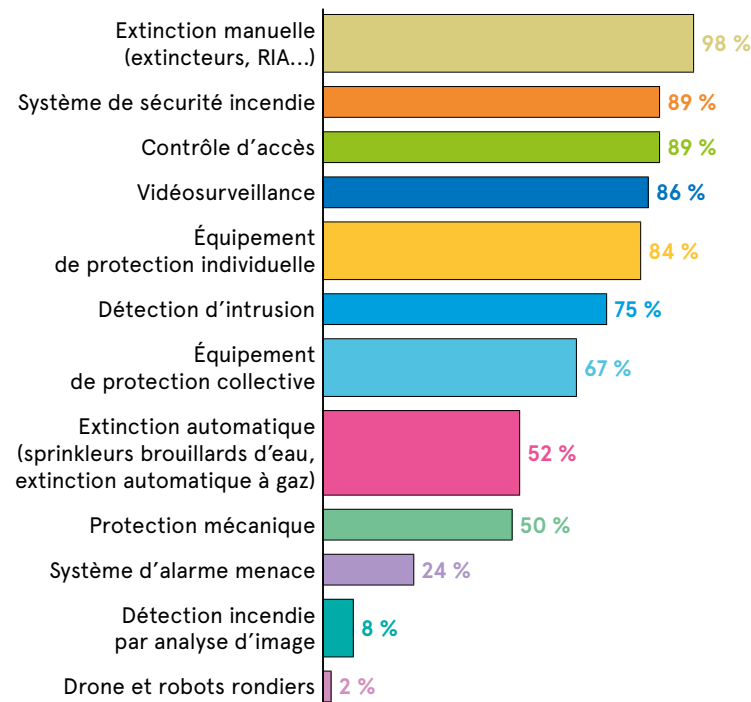
**Technologies de  
sécurité incendie et  
de sûreté malveillance**



## ÉQUIPEMENTS DE L'ENTREPRISE

Quelles sont les technologies de sécurité dont dispose actuellement l'entreprise ?

Taux de réponse : 63 %



Les taux d'équipement des technologies de sécurité sont à maturité dans le domaine de la sécurité incendie. Ainsi 98% des entreprises interrogées sont équipées d'extincteurs et les systèmes de sécurité incendie restent stables à 89%. Ces marchés ont été tirés par la réglementation prescriptive et n'évoluent plus qu'à la marge. Les entreprises interrogées sont équipées à 52% d'un système d'extinction automatique, qu'il soit au gaz de type sprinkleur ou brouillard d'eau.

Notons que les systèmes de détection incendie par analyse d'image (utilisés notamment en zone extérieure) et appelés par la réglementation ICPE post Lubrizol, font leur entrée dans ce baromètre avec un taux d'équipement de 8%.

Les marchés liés à la sécurité et santé au travail sont également relativement stables également et arrivent au même constat : les équipements de protection individuelle (EPI) demeurent au niveau élevé de 84% et les équipements de protection collective marquent un léger recul de 70% à 67%.

Les technologies de sûreté malveillance continuent à progresser considérablement, la palme revenant aux systèmes d'alarme menace dont le taux d'équipement atteint 24% contre 13,7% en 2019 soit plus de 10% de progression.

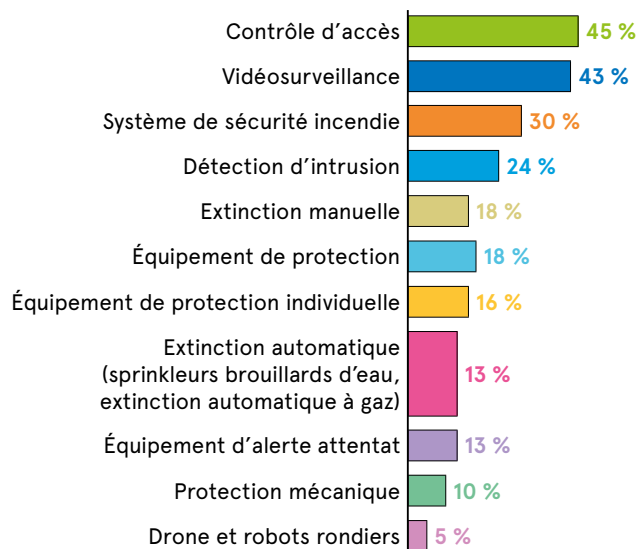
La vidéoprotection continue sa forte progression (+ 7,1% de taux d'équipement à 86%) les systèmes de contrôle d'accès, après la forte progression de 2015 à 2019 (+8,9%), montent encore d'un cran à 89% (soit +5,4% en 4 ans). La détection d'intrusion est la seule technologie qui semble ne plus progresser (-1% à 75%).

## Technologies de sécurité incendie et de sûreté malveillance

### PROJETS D'INSTALLATIONS D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Veillez préciser quels sont les projets d'installation de technologies de sécurité / sûreté en 2023

Taux de réponse : 37 %



Concernant les projets d'investissement en matière de technologies, le contrôle d'accès tire son épingle du jeu en 2023, comme en 2019, le taux de projet le concernant croît considérablement en passant de 33 % à 45 % (et même 54 % en ERP).

→ Les autres changements significatifs par rapport au précédent baromètre résident en les points suivants :

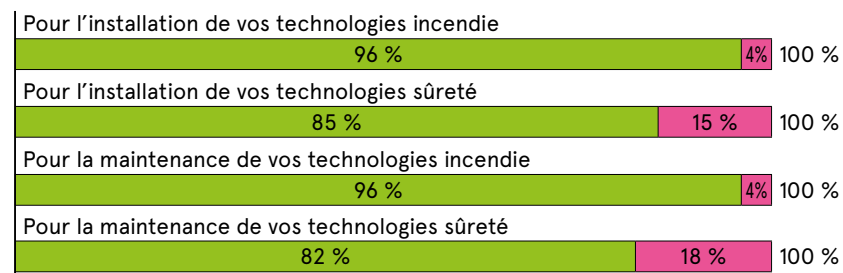
- la vidéosurveillance explose en nombre de projets absolus comme relatifs : 45% ont un projet concernant cette technologie, contre seulement 16% en 2019 ; ce taux atteint là aussi des sommets en ERP (à 53%) contre 36% en industrie comme dans les administrations.
- les systèmes d'alarme menace, adossés ou non au SSI, multiplie par 2 le nombre de projets, passant de 5,8% en 2019 à 13% en 2023 (et même 18% en ERP).
- le SSI qui avait perdu 10% de 2015 à 2019 retrouve quelques couleurs en regagnant 8% en 2023, à 30%. On notera que les projets en part relative sont les plus nombreux au sein des collectivités territoriales et des administrations.
- les projets de mise en œuvre de système d'extinction automatique remontent légèrement (de 14,5 % des sondés en 2015 à 8,3% en 2019 et de nouveau 13% en 2023).
- les autres technologies disposant de tendance positive sont les équipements de protection individuelle et les équipements de protection collective en santé au travail, les extincteurs et la détection par analyse d'image en incendie, la détection intrusion et la protection mécanique en sûreté malveillance.

## Technologies de sécurité incendie et de sûreté malveillance

### CERTIFICATIONS ET INSTALLATION DE SÉCURITÉ / SÛRETÉ

La certification est également plébiscitée et vécue comme une source de confiance pour les donneurs d'ordre ; un différentiel de 10% demeure entre les domaines de la sécurité incendie et de la sûreté malveillance. Ce taux n'atteignait que 75% globalement dans le précédent baromètre en 2019.

#### Faites-vous appel à des entreprises certifiées ?



■ Oui ■ Non



12

**Approche par  
secteur d'activité**





## Approche par secteur d'activité

### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

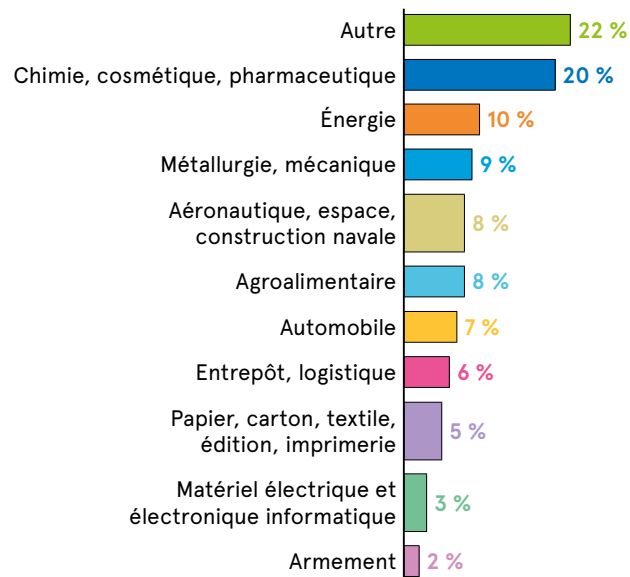
#### 1 - Typologie des entreprises ayant répondu

##### DOMAINE D'ACTIVITÉ

Parmi les 246 répondants du secteur industriel, les entreprises se répartissent dans les domaines d'activités suivants :

##### Pouvez-vous préciser votre domaine d'activité industriel ?

Taux de réponse : 100 %

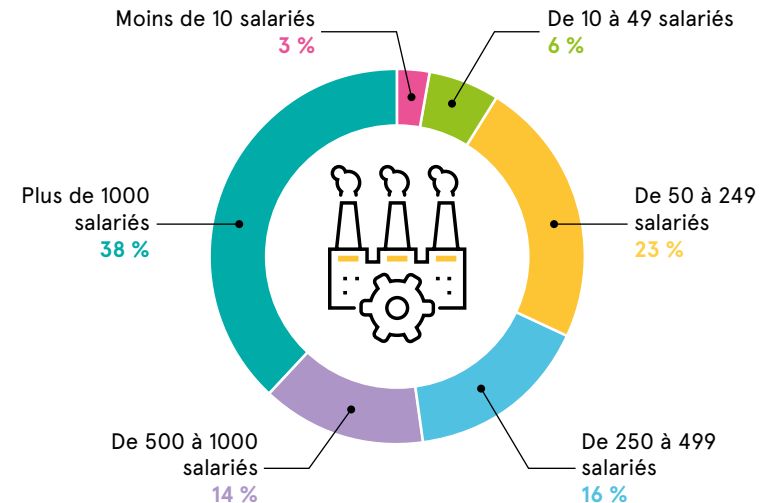


### TAILLE DE L'ENTREPRISE

Si notre panel est hétérogène, ce sont tout de même les grandes entreprises qui ont le plus participé à ce baromètre. Cela s'explique par le fait qu'en deçà de 200 salariés, nous trouvons plus rarement la fonction sécurité occupée par un poste à plein temps.

##### Quelle est la taille de votre entreprise ?

Taux de réponse : 26 %



## Approche par secteur d'activité

### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

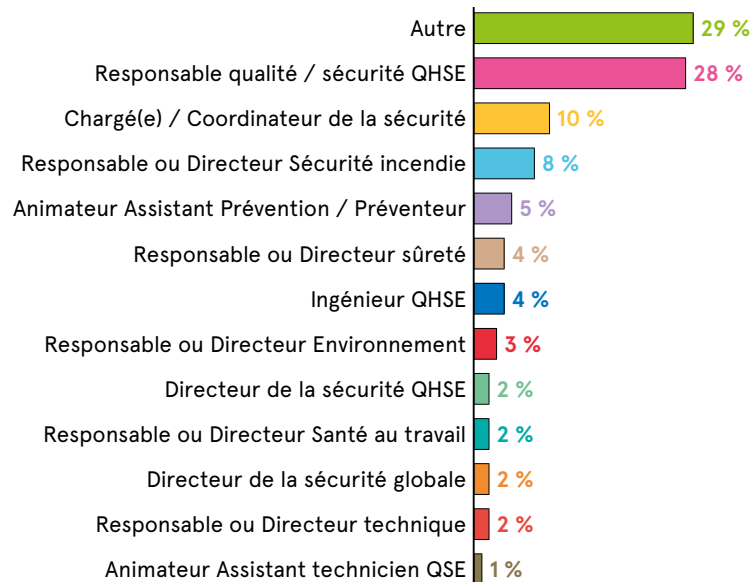
#### 2 - Profil sociologique du chargé de sécurité industriel

##### INTITULÉ DU POSTE OCCUPÉ

Dans le domaine industriel, la fonction HSE domine avec près de 45% de chargés de sécurité ayant un poste transversal en matière de risques.

##### Quel est l'intitulé exact du poste que vous occupez ?

Taux de réponse : 94%

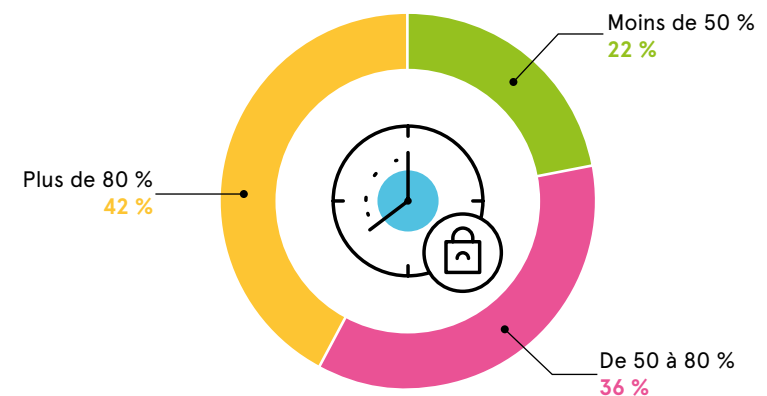


### TEMPS CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ

Le temps consacré à la sécurité n'est pas corrélé au secteur d'activité, on retrouve quasiment la même répartition que pour l'ensemble des sondés.

#### Sur l'ensemble des tâches que vous effectuez au quotidien, combien de temps consacrez-vous à la sécurité/sûreté ?

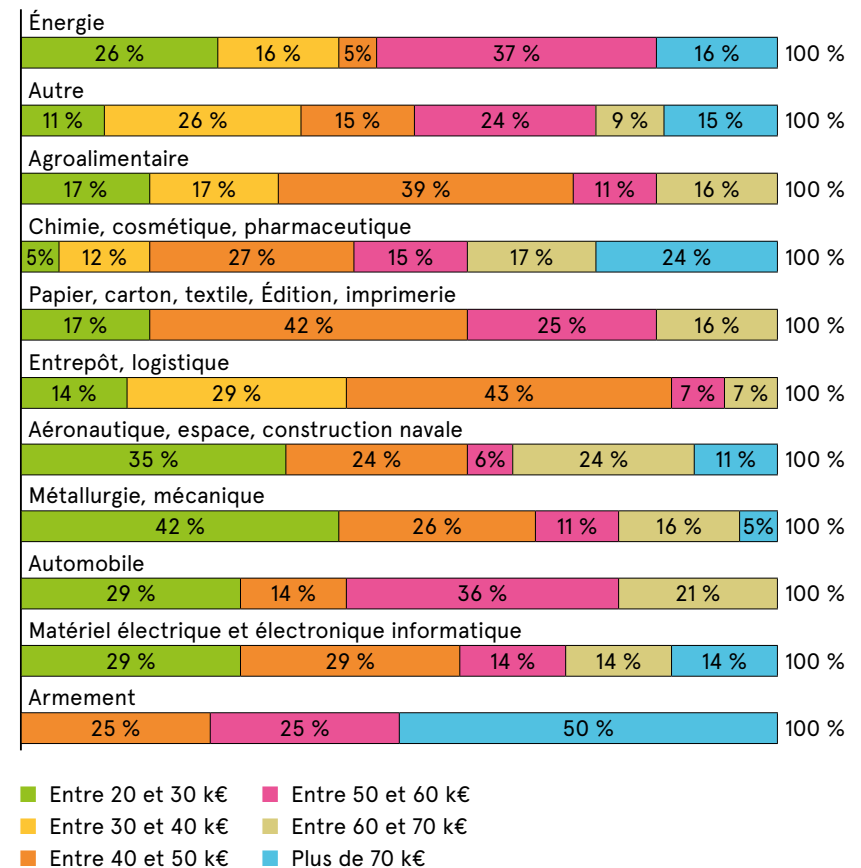
Taux de réponse : 91%



### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### REVENUS

Les domaines d'activité qui rémunèrent le mieux sont l'armement et la chimie/parachimie et industrie pharmaceutique. Suivent 3 secteurs très proches en moyenne : l'aéronautique et la construction navale, l'automobile et le secteur des matériels électriques et électroniques. En queue de peloton, nous retrouvons le secteur de la logistique et celui de l'agro-alimentaire.



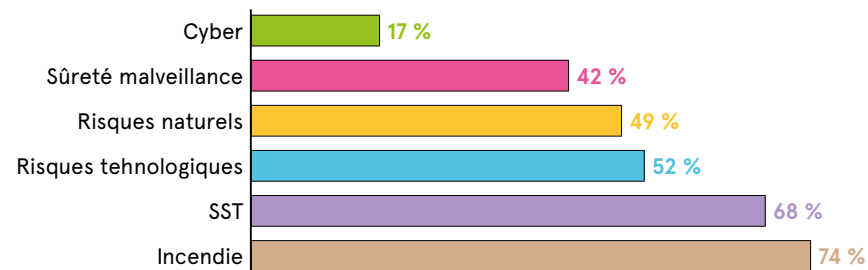
### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### 3 - Risques gérés

L'industrie a pour particularité de mettre en exergue le risque incendie, les risques professionnels pour l'homme au travail et les risques technologiques. Ces éléments demeurent inchangés par rapport aux 2 précédents baromètres de 2015 et 2019.

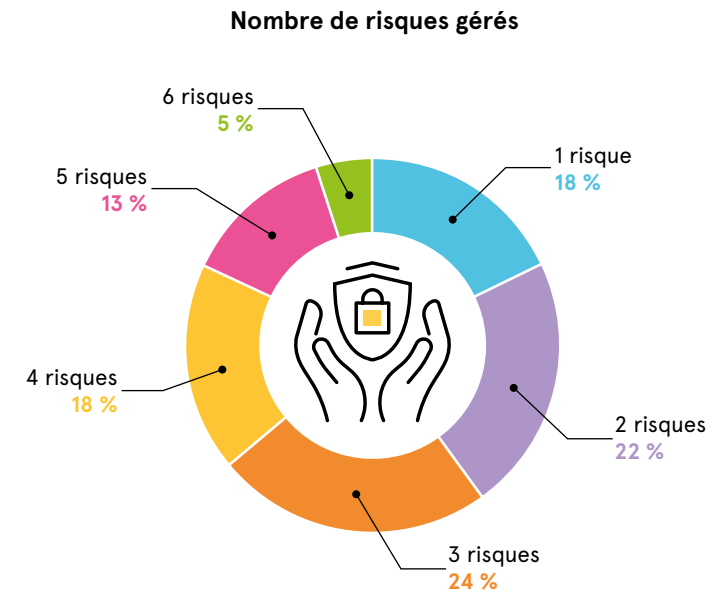
La sûreté malveillance progresse mais elle n'est gérée en direct par le service sécurité que dans 42% des cas. Les risques naturels, non mesurés dans nos précédents baromètres, sont gérés par près d'un chargé de sécurité sur 2 dans l'industrie.

#### Quels sont les risques que vous gérez personnellement ?



Plus d'un tiers (36% exactement) des chargés de sécurité gèrent 4 risques ou plus. Les postes spécialisés sur un seul risque ne concernent a contrario que 18% des chargés de sécurité dans l'industrie.

#### Pourcentage des chargés de sécurité cumulant les risques gérés :



### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### Sûreté / Malveillance

Le risque sûreté est pris en compte par  $\frac{3}{4}$  des industries interrogées mais les chargés de sécurité ne le gèrent directement que dans 42% des situations. Les menaces de dégradation, de vol et d'incivilités sont à la fois les risques perçus comme les plus significatifs et ceux qui sont le plus pris en compte.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques de sûreté - malveillance ?

Taux de réponse : 92%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES SÛRETÉ / MALVEILLANCE	Géré %	Significativité Note sur 10
Risque de dégradation	82 %	6,2
Vol et démarque inconnue	72 %	6,4
Menaces liées aux incivilités/agressions	69 %	5,9
Menaces terroristes et prévention de la radicalisation	52 %	5,9
Risque de manifestation violente	44 %	5,3
Vol à main armée (VMA)	16 %	4

### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### Santé et sécurité au travail

Si les risques professionnels sont gérés en direct par 68% des chargés de sécurité dans l'industrie, ces risques sont pris en compte dans la quasi-totalité des industries (souvent par les directions des ressources humaines). Outre les accidents du travail et les maladies professionnelles, ce sont les risques de chute (de hauteur comme de plain-pied), les risques chimiques, les TMS et les risques liés aux pandémies qui sont le plus suivis et considérés comme significatifs pour les organisations.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques de Santé et Sécurité au Travail ?

Taux de réponse : 91%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Géré %	Significativité Note sur 10
Chutes (hauteur, plain-pied)	99 %	7,2
Accident du travail / maladies professionnelles	99 %	7,7
Troubles musculo-squelettiques	95 %	7,2
Pandémie	95 %	6,6
Risque chimique	95 %	7,4
Risques psychosociaux	91 %	6,4
Risque routier	84 %	6,2

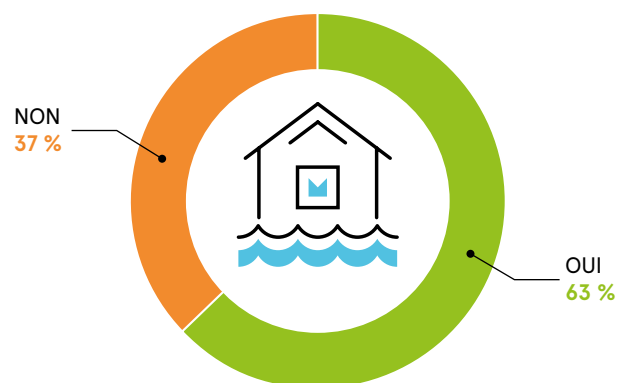
### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### Risques naturels

Les risques naturels sont gérés au sein de l'organisation dans 63% des industries. 1 chargé de sécurité sur 2 (49%) gèrent les risques naturels au sein de son service. Si les fortes chaleurs, les inondations et la foudre rentrent le plus souvent dans ce périmètre, ces mêmes risques ainsi que les risques d'avalanche, de tempête, de submersion marine et de feux de forêt sont considérés comme les plus impactants pour les industries potentiellement concernées.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques naturels ?

Taux de réponse : 89%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES NATURELS	Géré %	Significativité Note sur 10
Foudre	91 %	5,9
Forte chaleur (canicule)	84 %	6,5
Inondation	73 %	5,8
Tempête	56 %	5,7
Grêle	47 %	4,8
Séisme	37 %	4,2
Mouvement de terrain	27 %	4,2
Feu de forêt	19 %	5,4
Submersion marine	12 %	5,6
Avalanche	2 %	5

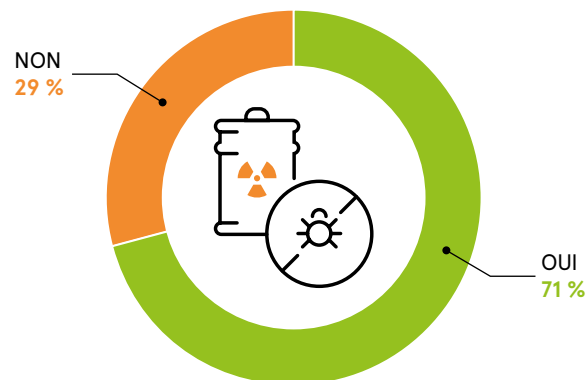
### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### Risques technologiques

Les accidents industriels, le stockage et le transport des matières dangereuses et la gestion du risque chimique sont les missions les plus prises en compte par les chargés de sécurité de l'industrie.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques technologiques sur l'environnement ?

Taux de réponse : 90%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES TECHNOLOGIQUES	Géré %	Significativité Note sur 10
Accident industriel	93 %	7,6
Transport & stockage de matières dangereuses	86 %	7,1
Chimique	82 %	7,4
Biologique	42 %	6,5
Nucléaire	15 %	6,9



### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### Risque cyber

Plus de la moitié des industries interrogées gèrent la cybersécurité et particulièrement le phishing ainsi que l'exploitation des failles ou des vulnérabilités.

#### Votre organisation gère-t-elle la cybersécurité ?

Taux de réponse : 80%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUE CYBER	Géré %	Significativité Note sur 10
Phishing	95 %	7,6
Exploitation de faille ou de vulnérabilité	94 %	7,7
Acquisition de nom de domaine illégitime	70 %	6,6
Attaque déni de service	69 %	7,3

### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### 4 - Enjeux et projets prioritaires

##### ENJEUX 2023

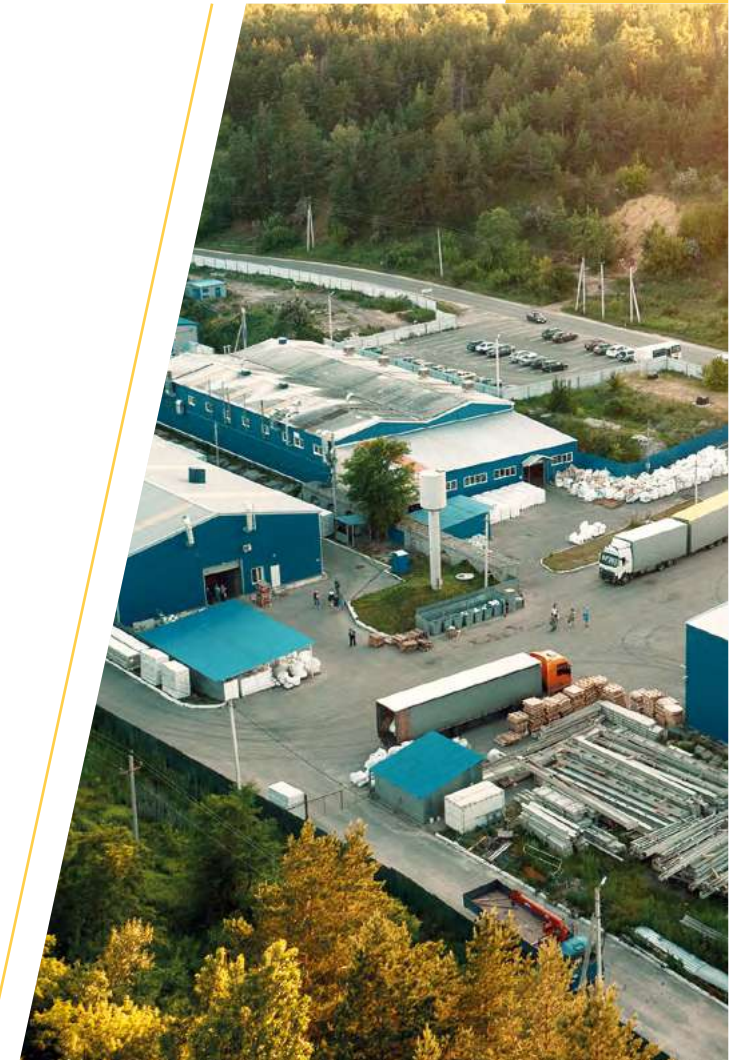
→ Les enjeux prioritaires 2023 ont pour objet de :

- répondre aux exigences de conformité réglementaires ICPE, DUERP, ATEX, nouvelle loi Santé au travail... (note de 4,4/5),
- obtenir le comportement adéquat des salariés concernant les consignes incendie (note de 4,2/5) et concernant les procédures de sûreté (note de 4/5),
- former et sensibiliser le personnel (note de 4/5).

##### PROJETS 2023

→ Dans l'industrie, les plans d'action 2023 concernent en priorité :

- la formation des équipiers de première intervention (91% dont 67% de façon certaine),
- un plan d'action accident du travail - maladies professionnelles (85% des industries dont 56% de façon certaine),
- la mise en conformité à l'égard de la réglementation ATEX (78% dont 43% de façon certaine),
- la mise en œuvre ou le suivi d'un dossier d'efficacité énergétique (73% dont 39% de façon certaine),
- un plan d'actions concernant les risques psychosociaux (66% dont 27% de façon certaine).



### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### TECHNOLOGIES / ÉQUIPEMENTS DE L'ENTREPRISE

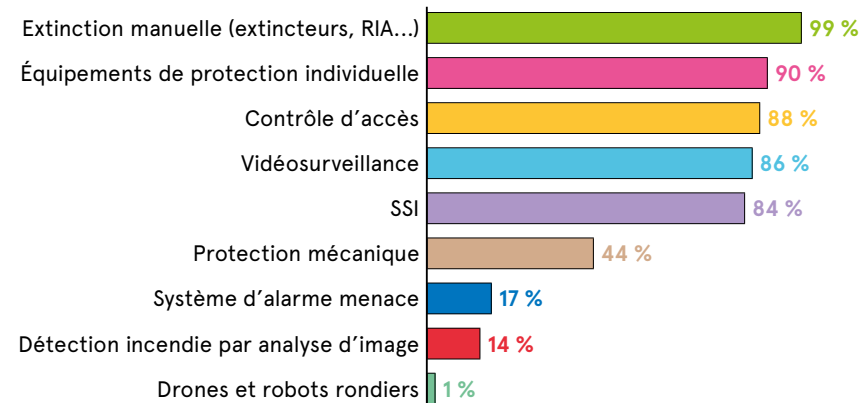
→ Le taux d'équipement en industrie laisse apparaître la hiérarchie suivante :

- 7 technologies disposent d'un taux supérieur ou égal à 80% (extincteurs, équipements de protection individuelle comme collectifs, RIA, contrôle d'accès et vidéosurveillance).
- La surprise émane des systèmes sprinklers, pour lesquels 6 industries sur 10 disent être équipées.
- La détection incendie par analyse d'image (notamment utilisée en extérieur) atteint déjà un taux d'équipement de 14%.



Quelles sont les technologies de sécurité / sûreté dont dispose actuellement votre établissement ?

Taux de réponse : 66%



### APPROCHE POUR LE SECTEUR DE L'INDUSTRIE

#### TECHNOLOGIES / PROJETS D'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

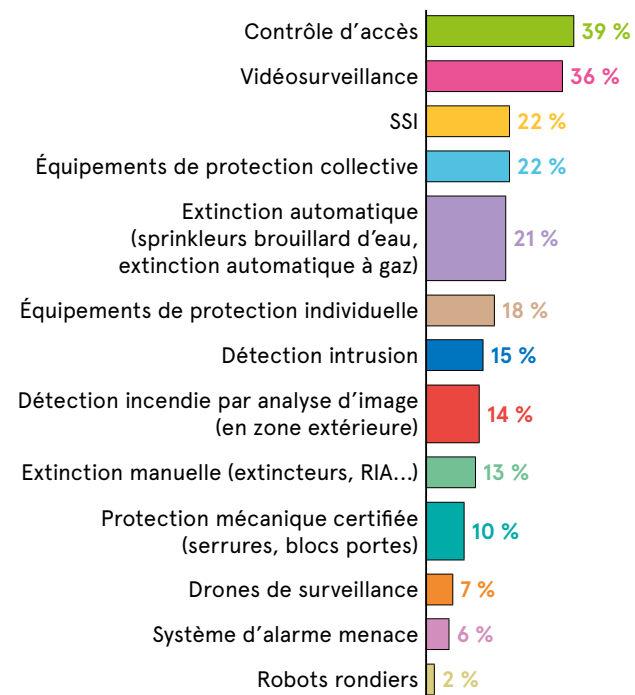
53% des industries interrogées déclarent avoir des projets d'installation de technologies de sécurité/sûreté en 2023. Dans ce secteur, les projets concernent en premier lieu les technologies malveillance : contrôle d'accès (39%) et vidéosurveillance (36%) et dans une moindre mesure la détection d'intrusion (15% des entreprises ayant un projet), la protection mécanique (10%) et les drones de surveillance (7%), qui semblent enfin décoller.

L'incendie est relayé au second rang avec les SSI. Les systèmes d'extinction automatique ont cependant tendance à relever la tête qu'il s'agisse de sprinkleur ou de système d'extinction automatique à gaz ; la détection incendie par analyse d'image se situe également à un très bon niveau (14%).



#### Quels sont vos projets d'installation de technologies de sécurité / sûreté en 2023 ?

Taux de réponse : 35%



## APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

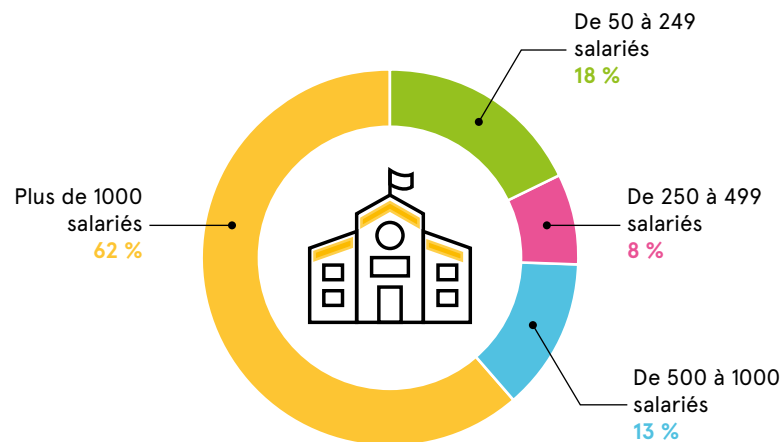
## 1 - Typologie des entreprises ayant répondu

## TAILLE DE L'ORGANISATION

Les collectivités et administrations ayant répondu sont majoritairement des organisations de plus de 1000 personnes. Il n'y a pas de répondant dans de petites organisations (- de 50 personnes).

## Quelle est la taille de votre organisation ?

Taux de réponse : 35%



### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

#### 2 - Profil sociologique du chargé de sécurité dans une collectivité territoriale ou une administration publique

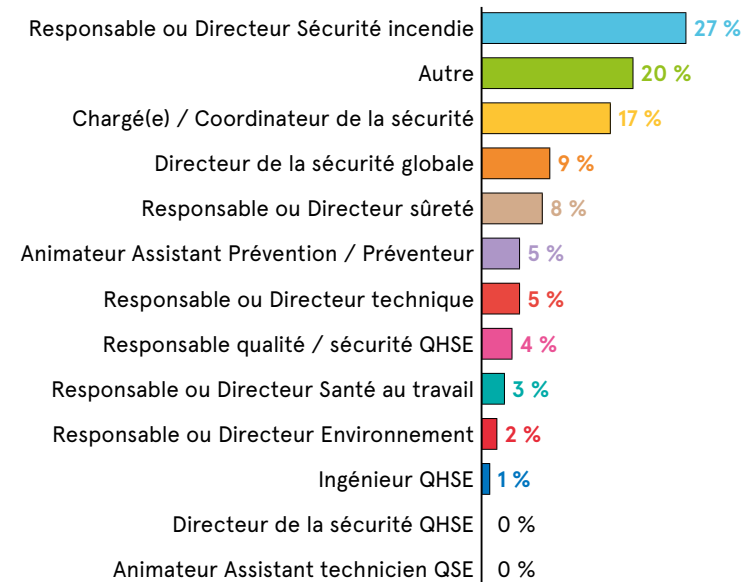
##### INTITULÉ DU POSTE OCCUPÉ

L'intitulé du poste occupé fait apparaître qu'au sein des administrations et collectivités, le terme QSE ou QHSE est moins usité que dans les autres secteurs ; la part des responsables de la sécurité incendie occupe la première place.



#### Quel est l'intitulé exact du poste que vous occupez ?

Taux de réponse : 91%



## Approche par secteur d'activité

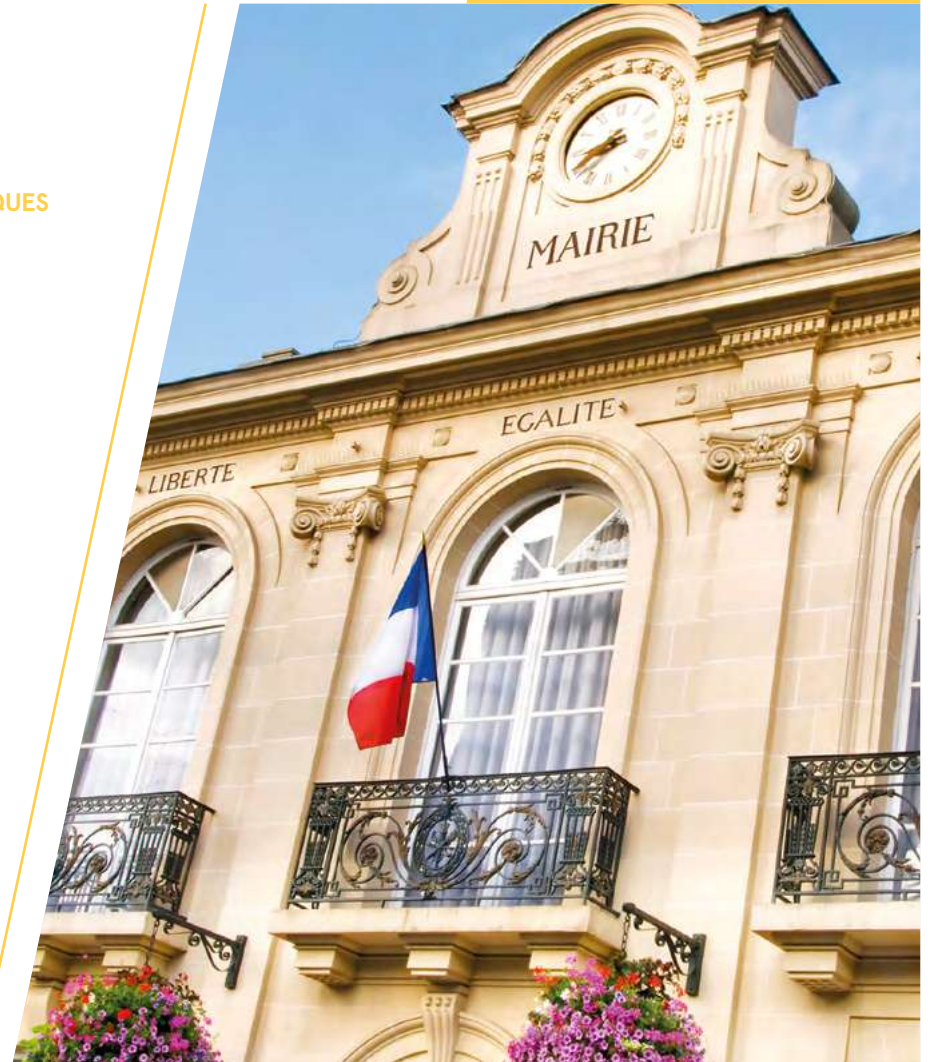
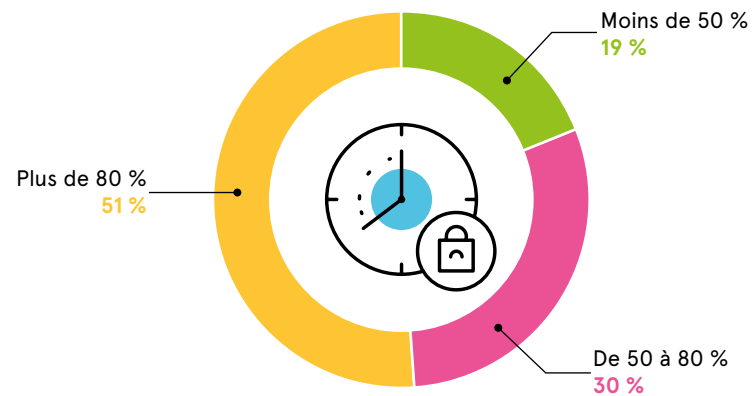
### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

#### TEMPS CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ

La moitié des chargés de sécurité consacrent plus de 80% de leur temps à la sécurité.

Sur l'ensemble des tâches que vous effectuez au quotidien, combien de temps consacrez-vous à la sécurité/sûreté ?

Taux de réponse : 88%

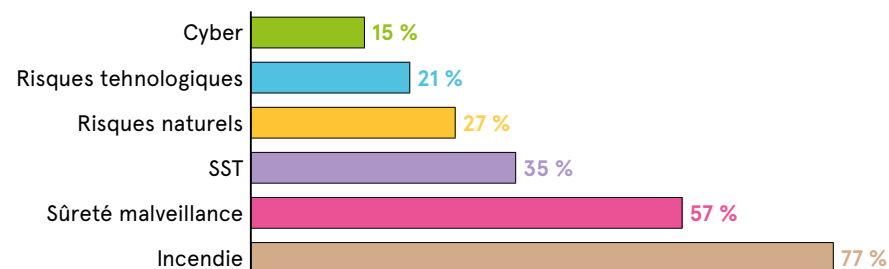


### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

#### 3 - Risques gérés

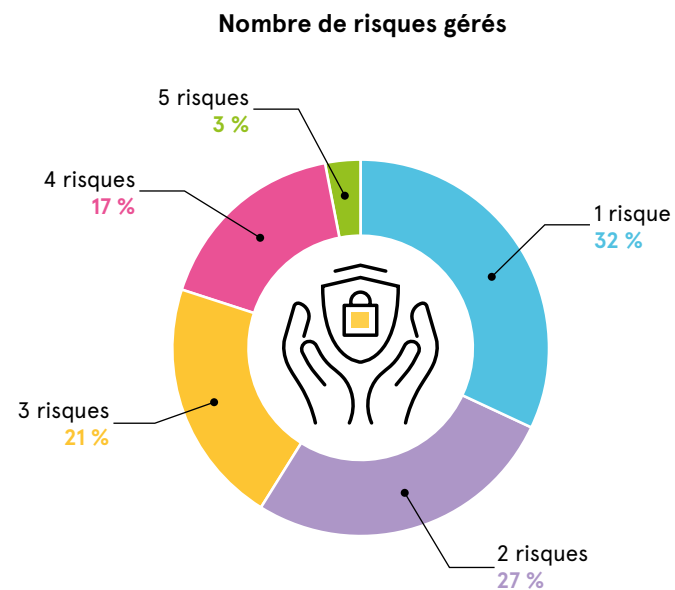
Les 2 principaux risques gérés par les chargés de sécurité du secteur publics sont l'incendie (77%) et la malveillance (57%).

Quels sont les risques que vous gérez personnellement ?



Ce secteur concentre plus que les autres des chargés de sécurité spécialisés sur un ou deux risques : 59% des chargés de sécurité du secteur public se concentrent sur un ou deux risques.

Pourcentage des chargés de sécurité cumulant les risques gérés :





### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

#### Sûreté / Malveillance

75 % des organisations du secteur public gèrent les menaces de malveillance. 57% des chargés de sécurité dans ce secteur le font directement dans leur service.

Les risques considérés comme les plus significatifs en terme d'impact pour les administrations et les plus gérés sont les risques de dégradation, les incivilités, les manifestations violentes et le risque de terrorisme.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques de sûreté - malveillance ?

Taux de réponse : 90%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES SÛRETÉ / MALVEILLANCE	Géré %	Significativité Note sur 10
Risque de dégradation	94 %	6,9
Menaces liées aux incivilités / agressions	92 %	7,4
Menace terroriste et prévention de la radicalisation	87 %	5,9
Risque de manifestation violente	74 %	6,4
Vol et démarque inconnue	69 %	5,7
Vol à main armée (VMA)	23 %	4,5

### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

#### Santé et sécurité au travail

Si les risques professionnels sont bien pris en compte dans 77 % des administrations et des collectivités, c'est bien le chargé de sécurité qui les gère en direct dans 35% des cas seulement. Point particulier propre au secteur public, les risques psychosociaux sont perçus comme les plus significatifs

#### Votre organisation gère-t-elle les risques de Santé et Sécurité au Travail ?

Taux de réponse : 87%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Géré %	Significativité Note sur 10
Chutes (hauteur, plain-pied)	93 %	6,9
Accident du travail / maladies professionnelles	93 %	7,4
Risques psychosociaux	91 %	7,8
Troubles musculo squelettiques	89 %	7,3
Pandémie	88 %	6,7
Risque routier	82 %	5,9
Le risque chimique	78 %	7,3

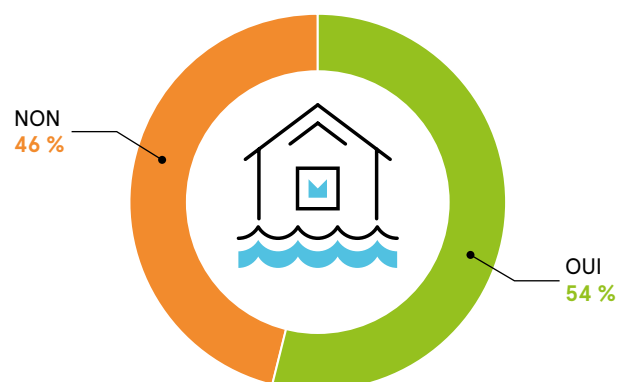
### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

#### Risques naturels

Ces risques sont pris en compte dans 54% des organisations mais ne sont gérés en direct par les services de sécurité que dans 26% des cas ; les risques gérés sont le plus souvent, comme dans les autres organisations les inondations, les fortes chaleurs et la foudre, tandis que la perception de leur significativité met en exergue les risques prégnants que sont les avalanches, les feux de forêt et les canicules.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques naturels ?

Taux de réponse : 87%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES NATURELS	Géré %	Significativité Note sur 10
Inondation	87 %	6,9
Forte chaleur (canicule)	87 %	7,2
Foudre	86 %	5,3
Tempête	80 %	5,5
Grêle	56 %	5,5
Mouvement de terrain	46 %	6,5
Séisme	38 %	6,0
Submersion marine	31 %	5,9
Feu de forêt	23 %	8,6
Avalanche	9 %	7,5

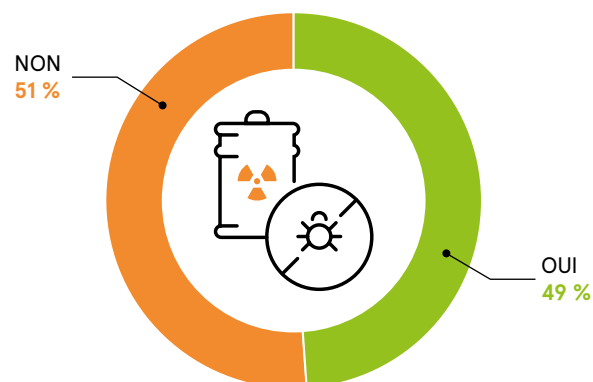
### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

#### Risques technologiques

Les risques technologiques sont pris en compte par une administration et une collectivité sur deux et sont gérés en direct par les services de sécurité dans 21% des cas. Les risques chimiques et biologiques sont jugés comme les plus préoccupants.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques technologiques sur l'environnement ?

Taux de réponse : 86%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES TECHNOLOGIQUES	Géré %	Significativité Note sur 10
Transport & stockage de matières dangereuses	88 %	6,6
Chimique	83 %	7,2
Biologique	73 %	6,9
Accident industriel	72 %	6,8
Nucléaire	53 %	6,0

### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

#### Risque cyber

Seule une toute petite moitié des collectivités interrogées gèrent la cybersécurité. Ils gèrent particulièrement le phishing.

#### Votre organisation gère-t-elle la cybersécurité ?

Taux de réponse : 80%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUE CYBER	Géré %	Significativité Note sur 10
<b>Phishing</b>	<b>95 %</b>	<b>7,4</b>
Exploitation de faille ou de vulnérabilité	90 %	7,8
Attaque déni de service	81 %	7,8
Acquisition de nom de domaine illégitime	71 %	7,8

### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

#### 4 - Enjeux et projets prioritaires

##### ENJEUX 2023

→ Les enjeux prioritaires 2023 ont pour objet de :

- obtenir le comportement adéquat des salariés concernant les consignes incendie (note de 4,3/5) et concernant les procédures de sûreté (note de 4,2/5),
- atteindre ou maintenir la conformité d'un standard/norme/réglementation en terme d'incendie (note de 4,3/5),
- recruter du personnel qualifié et compétent en matière de sécurité incendie (note de 4,1/5),
- former et sensibiliser le personnel aux questions de cyber sécurité (note de 4/5).

##### PROJETS 2023

→ Dans le secteur public, les plans d'action 2023 concernent en priorité :

- la définition d'une organisation pour la mise en sécurité des occupants (89% dont 50% de façon certaine),
- la formation des équipiers de première intervention (87% dont 58% de façon certaine),
- la mise en place d'un plan de défense incendie (77% dont 51% de façon certaine),
- la mise en œuvre d'un schéma directeur de sécurité incendie (69% dont 43% de façon certaine),
- la rédaction ou mise à jour d'un plan d'urgence (60% dont 39% de façon certaine).



### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

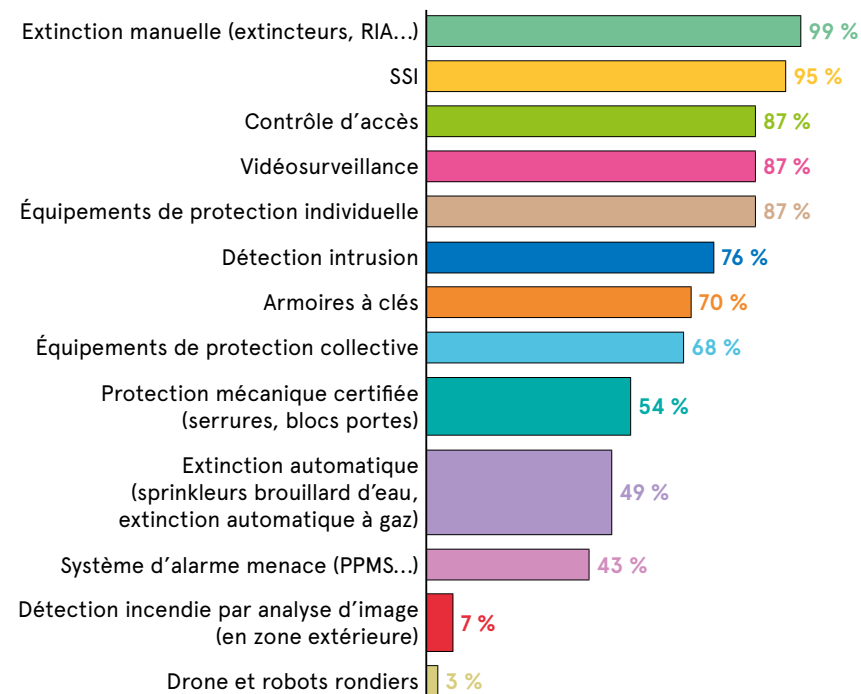
#### TECHNOLOGIES / ÉQUIPEMENTS DE L'ENTREPRISE

La quasi-totalité des collectivités (99%) sont équipées en matériel d'extinction manuelle, suivent ensuite les systèmes de sécurité incendie (95%) puis des moyens de lutte contre la malveillance : contrôle d'accès (87%) et vidéosurveillance (87%).



#### Quelles sont les technologies de sécurité / sûreté dont dispose actuellement votre établissement ?

Taux de réponse : 67%



### APPROCHE POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

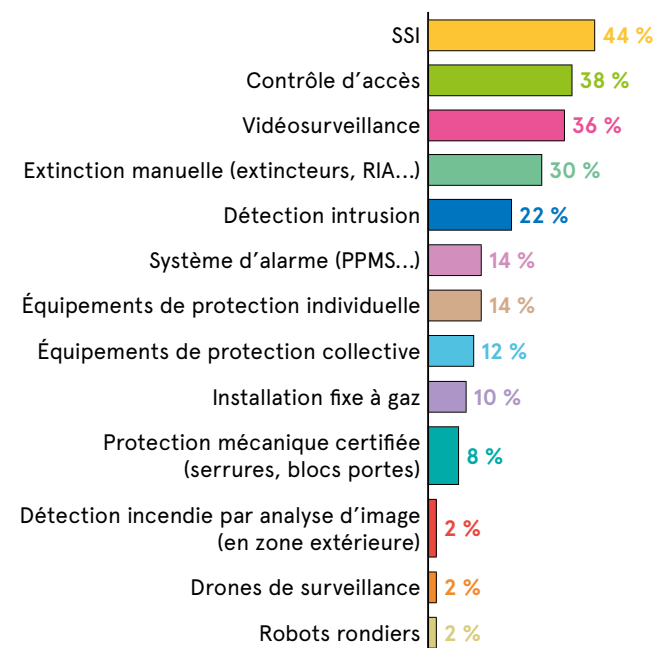
#### TECHNOLOGIES / PROJETS D'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

65% des collectivités et des administrations de la fonction publique d'État ont un projet de nouvelles technologies. Les projets d'investissement concernant les technologies de sécurité et de sûreté au sein des administrations et des collectivités sont surprenants puisqu'il s'agit du seul secteur d'activités pour lequel les projets incendie prédominent ; le SSI arrive en premier ; la part relative de projets concernant l'extinction manuelle est aussi surprenante alors qu'aucun projet de système d'extinction automatique à eau de type sprinkleur ne voit le jour dans ce secteur d'activités.



#### Quels sont vos projets d'installation de technologies de sécurité / sûreté en 2023 ?

Taux de réponse : 44%





## APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

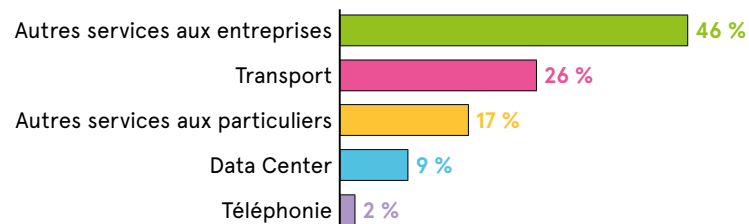
## 1 - Typologie des entreprises ayant répondu

Concernant le secteur tertiaire, nous avons :

• Des bâtiments à usage professionnel (BUP) hors ERP, pour lesquels les activités principales sont des services apportées aux entreprises (en b to b, 46%) ou aux particuliers (17%) ; les autres activités résident principalement en des activités de transport, des data centers et dans une moindre mesure de télécommunication.

## TERTIAIRE : pouvez-vous préciser ?

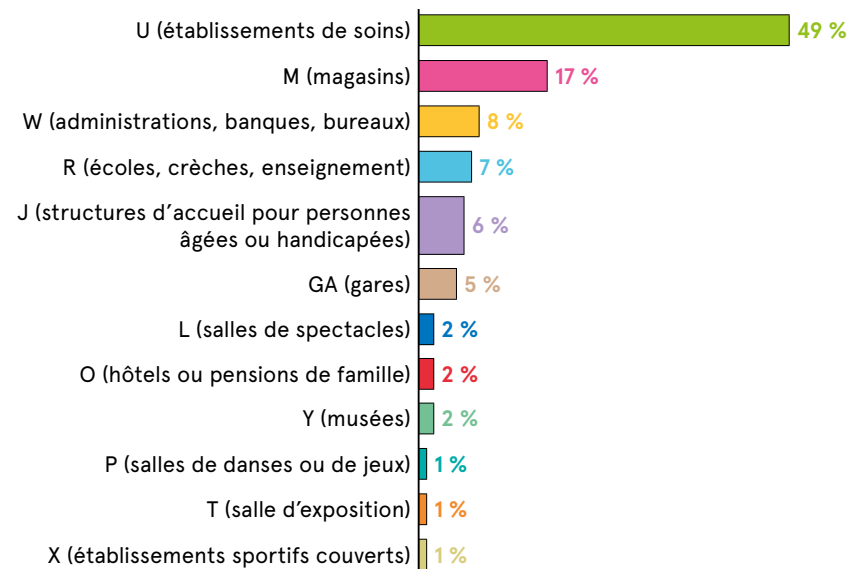
Taux de réponse : 90%



• Des établissements recevant du public.

## ERP : pouvez-vous préciser le type ?

Taux de réponse : 96%



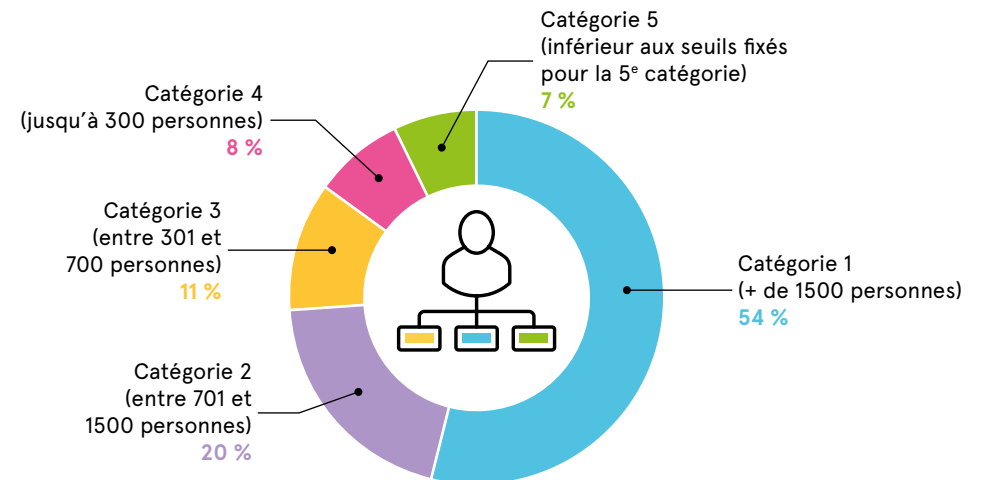
### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

Les chargés de sécurité évoluant dans le secteur de la santé (établissements de soins, maisons de retraite médicalisées...) représentent 55% des répondants en ERP. Les centres commerciaux, magasins et le secteur de la distribution représente 17% des sondés. Suivent les ERP type w, surtout représentés par le milieu bancaire, les centres d'enseignement (avec en premier lieu des universités), les gares, les salles de conférence ou de spectacles, les hôtels, les musées, les salles de jeux (casinos) ou de danse, les parcs d'exposition et les établissements sportifs.



### ERP : pouvez-vous préciser la catégorie ?

Taux de réponse : 95%



Ce sont essentiellement de grands ERP qui ont répondu à notre enquête puisque les ERP 1<sup>ère</sup> catégorie (+ de 1500 personnes) couvrent 54% des sondés et les ERP 2<sup>e</sup> catégorie (effectif compris entre 701 et 1500 personnes) 20%.

## Approche par secteur d'activité

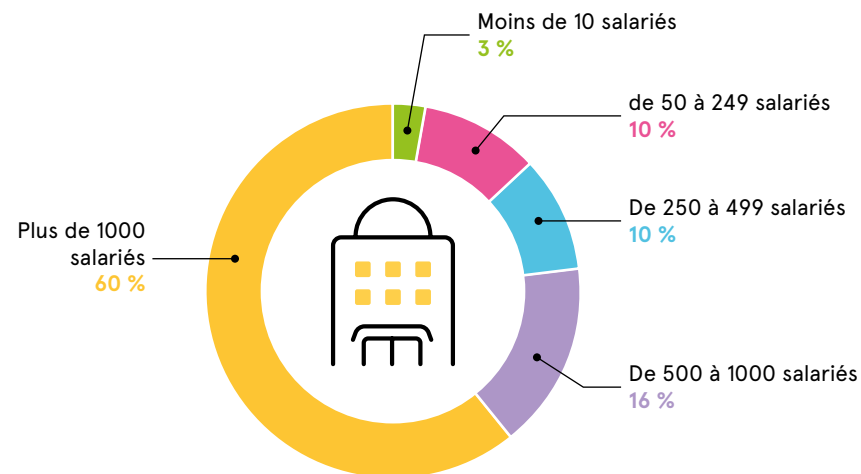
### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### TAILLE DE L'ORGANISATION

Sans surprise, nous retrouvons un nombre de sondés importants au sein des très grandes entreprises ou groupes.

#### Quelle est la taille de votre entreprise ?

Taux de réponse : 78%



### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### 2 - Profil sociologique du chargé de sécurité dans une collectivité territoriale ou une administration publique

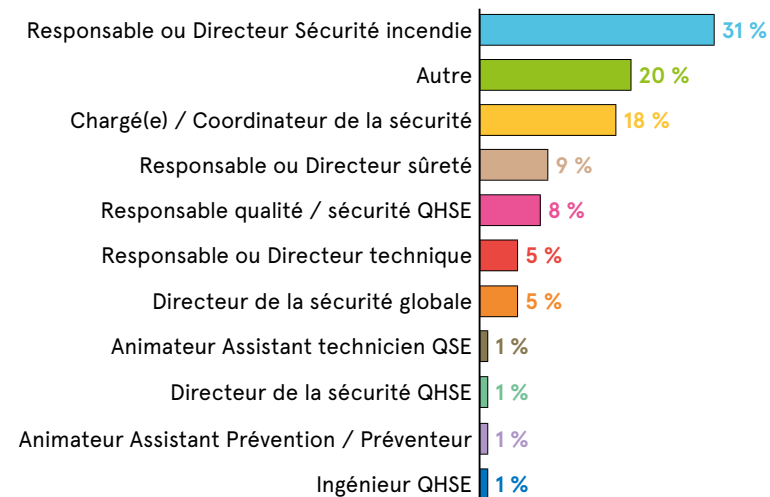
##### INTITULÉ DU POSTE OCCUPÉ

L'obligation faite à certains ERP (tels que les type U 1<sup>re</sup> catégorie ou les ERP type T) de disposer d'un chef de service sécurité incendie se retrouve évidemment dans l'intitulé des postes puisque les postes spécialisés en sécurité incendie sont surreprésentés par rapport aux autres secteurs d'activités ; la fonction sûreté en tant qu'intitulé spécifique rejaillit à un bon niveau (9%) ; les fonctions transversales HSE se situent plutôt au sein des bâtiments à usage professionnel (BUP) tertiaires hors ERP.



#### Quel est l'intitulé exact du poste que vous occupez ?

Taux de réponse : 93%



## Approche par secteur d'activité

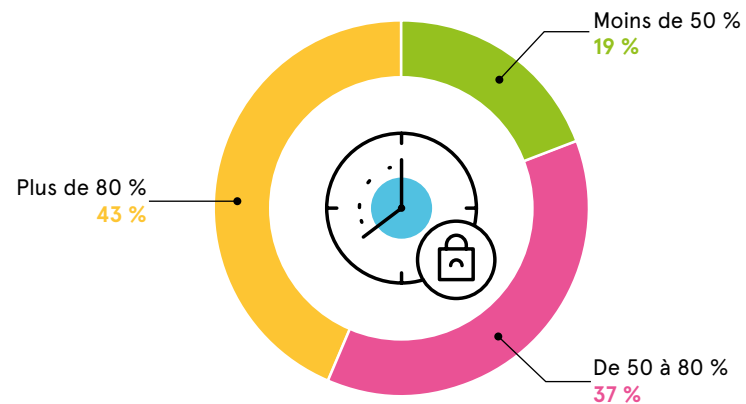
### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### TEMPS CONSACRÉ À LA SÉCURITÉ

Quasiment la moitié des chargés de sécurité en ERP, IGH, BUP consacrent plus de 80% de leur temps à la sécurité.

Sur l'ensemble des tâches que vous effectuez au quotidien, combien de temps consacrez-vous à la sécurité/sûreté ?

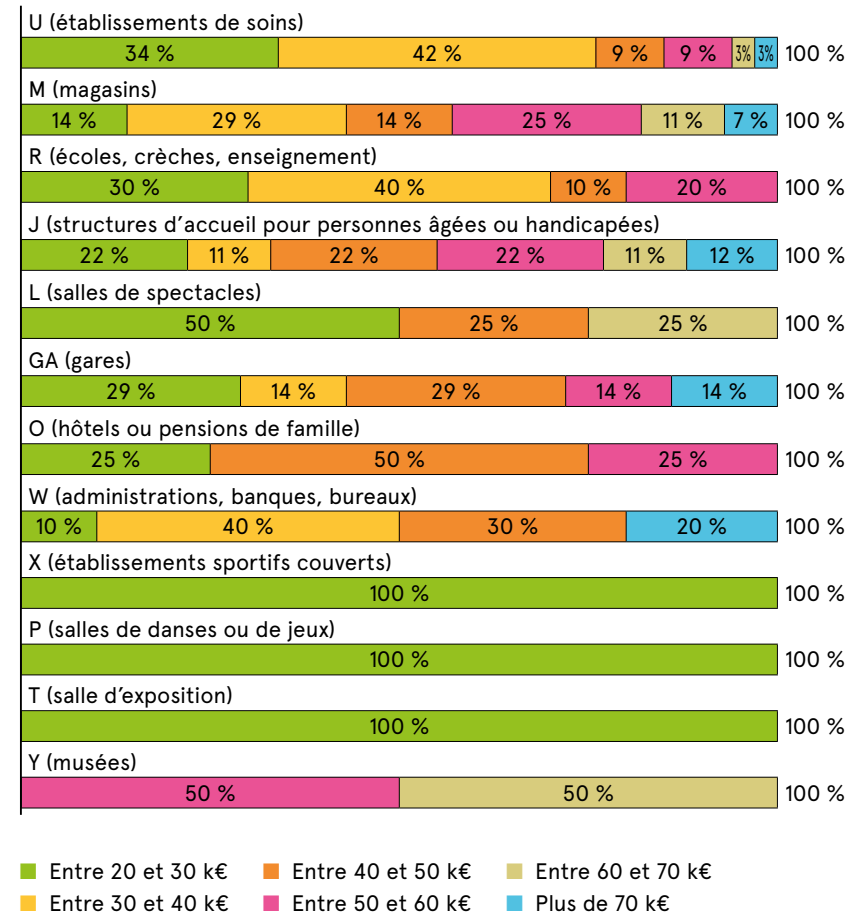
Taux de réponse : 92%



### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### REVENUS

Notre analyse est surtout pertinente concernant les ERP type U, M, J, R, W et GA ; les chargés de sécurité des secteurs médico sociaux (ERP type J), du secteur bancaire (type W) et de la grande distribution (type M) sont les mieux rémunérés ; la dispersion est la plus forte sur les secteurs des gares et des maisons de retraite.

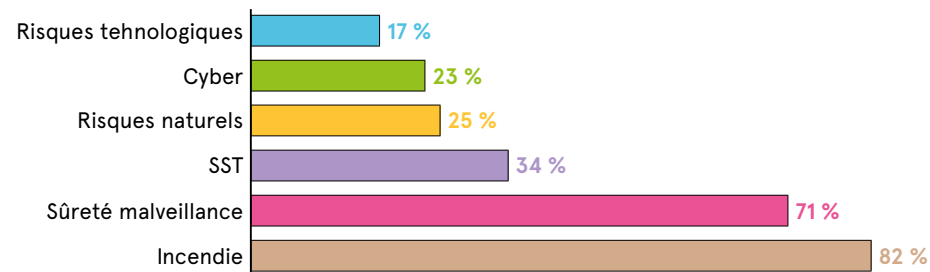


### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### 3 - Risques gérés

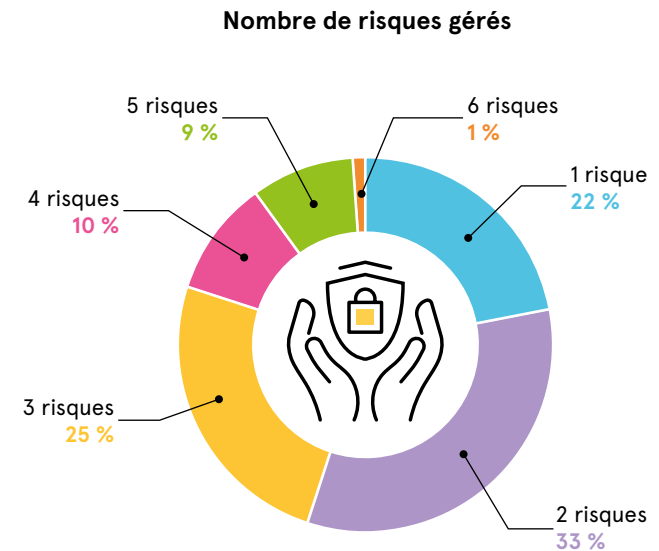
Si le risque incendie est prépondérant, la sûreté suit de près. Les autres risques sont nettement moins représentés mais il faut constater la très forte progression du risque cyber et l'importance également de la prise en compte de la santé et sécurité au travail.

#### Quels sont les risques que vous gérez personnellement ?



Les postes spécialisés (presque exclusivement en incendie ou en sûreté) représentent 22% des chargés de sécurité en ERP-IGH-BUP. 1/3 des chargés de la sécurité s'occupent de 2 risques (incendie et sûreté dans une écrasante majorité des cas). Les chargés de sécurité s'occupant de 4 risques ou plus représentent quand même 20% des sondés.

#### Pourcentage des chargés de sécurité cumulant les risques gérés :



### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### Sûreté / Malveillance

Ce risque est géré en direct par le service sécurité sûreté dans 71% des cas, mais il est bien pris en compte dans 88% des ERP, IGH et BUP.

5 menaces sont gérées en priorité : les dégradations volontaires, les incivilités telles que les agressions verbales et physiques, les actions violentes telles que le terrorisme, les émeutes ou manifestations violentes, le vol à main armée, la prévention de la radicalisation en entreprise, le vol et la démarque inconnue. 3 d'entre elles sont ressenties par le chargé de sûreté comme très significatives : les agressions sur les personnes, le vol et la démarque inconnue (qui atteint des sommets en ERP type M) et les dégradations.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques de sûreté - malveillance ?

Taux de réponse : 92%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES SÛRETÉ / MALVEILLANCE	Géré %	Significativité Note sur 10
Risque de dégradation	94 %	6,6
Menaces liées aux incivilités / agressions	91 %	7,1
Menace terroriste et prévention de la radicalisation	79 %	5,4
Risque de manifestation violente	79 %	6,9
Vol et démarque inconnue	72 %	5,8
Vol à main armée (VMA)	47 %	5,8



## Approche par secteur d'activité

### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### Santé et sécurité au travail

Si le chargé de sécurité gère lui-même la santé et sécurité au travail dans 34% des cas, les ERP, IGH et BUP le prennent bien en considération dans 68% des établissements selon les chargés de sécurité.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques de Santé et Sécurité au Travail ?

Taux de réponse : 89%



2 situations sont gérées en priorité : les accidents du travail et les chutes (de hauteur comme de plain-pied), suivies de près par les pandémie (88%), situation qui obtient la plus haute note concernant la significativité, un effet post covid assuré.

#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Géré %	Significativité Note sur 10
Accident du travail / maladies professionnelles	95 %	7,3
Les chutes (hauteur, plain-pied)	92 %	7,1
Pandémie	88 %	7,5
Troubles musculo squelettiques	85 %	7,1
Risques psychosociaux	85 %	7,0
Risque routier	74 %	6,1
Le risque chimique	70 %	5,7

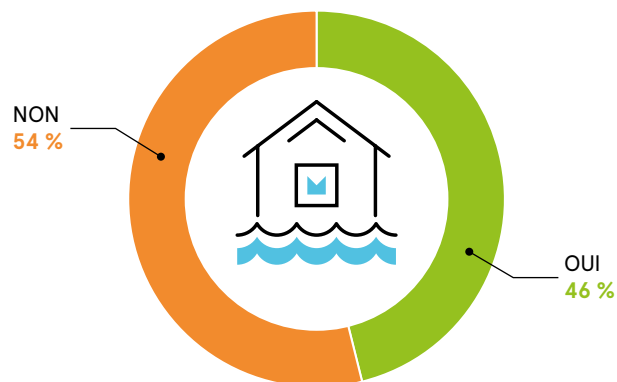
### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### Risques naturels

Les risques naturels sont pris en compte dans près d'un établissement tertiaire sur 2 (46%) et gérés directement par le service sécurité dans ¼ des établissements.

#### Votre organisation gère-t-elle les risques Naturels ?

Taux de réponse : 90%



La canicule, les inondations et la foudre sont les risques gérés en priorité. Les évènements les plus redoutés ou ressentis comme significatifs sont les fortes chaleurs, les inondations et les feux de forêt pour ceux qui sont concernés par ces risques.

#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUES NATURELS	Géré %	Significativité Note sur 10
<b>Forte chaleur (canicule)</b>	<b>89 %</b>	<b>6,6</b>
<b>Foudre</b>	<b>86 %</b>	<b>5,5</b>
<b>Inondation</b>	<b>82 %</b>	<b>6,0</b>
Tempête	75 %	5,9
Grêle	65 %	5,1
Mouvement de terrain	44 %	4,7
Séisme	37 %	4,8
<b>Feu de forêt</b>	<b>19 %</b>	<b>6,3</b>
Submersion marine	12 %	5,6
Avalanche	7 %	5,6

### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### Risque cyber

Seule une toute petite moitié des ERP, IGH et BUP interrogées gèrent la cybersécurité. Ils gèrent particulièrement le phishing et l'exploitation des failles ou des vulnérabilités.

#### Votre organisation gère-t-elle la cybersécurité ?

Taux de réponse : 84%



#### Quels risques plus précisément et significativité ?

RISQUE CYBER	Géré %	Significativité Note sur 10
Phishing	93 %	8,2
Exploitation de faille ou de vulnérabilité	93 %	8
Attaque déni de service	77 %	7,8
Acquisition de nom de domaine illégitime	71 %	7,4

### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### 4 - Enjeux et projets prioritaires

##### ENJEUX 2023

→ Les enjeux prioritaires 2023 ont pour objet de :

- faire adopter les comportements adéquats par les salariés de l'entreprise concernant les consignes incendie (note de 4,4/5) et concernant les procédures de sûreté (note de 4,3/5),
- être conforme à la réglementation, enjeu noté 4,3/5 en incendie et 4,2 en HSE (document unique, dossier ICPE éventuel),
- valoriser auprès des autres acteurs la fonction de la sécurité ou sûreté (4,1/5 en incendie et 3,9/5 en sûreté),
- sensibiliser le personnel en cyber sécurité (note de 4/5) ou en santé et sécurité au travail (4,2/5),
- recruter du personnel qualifié et compétent (note de 4,1/5 en incendie, 3,9/5 en maveillance).

##### PROJETS 2023

→ Dans les ERP, IGH et BUP, les plans d'action 2023 concernent en priorité :

- la formation des équipiers de première intervention (93% dont 75% de façon certaine),
- la définition d'une organisation pour la mise en sécurité incendie des occupants (91 % dont 67% de façon certaine),
- la définition d'une organisation pour mettre à l'abri les occupants (confinement, évacuation prudentielle...) pour 80% des sondés dont 45% de façon certaine,
- la mise en œuvre d'un schéma directeur de sécurité incendie (79% dont 49% de façon certaine),
- la mise en œuvre d'un plan d'actions concernant la gestion des incivilités (agressions verbales / physiques) pour 78% dont 41% de façon certaine.



### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

#### TECHNOLOGIES / ÉQUIPEMENTS DE L'ENTREPRISE

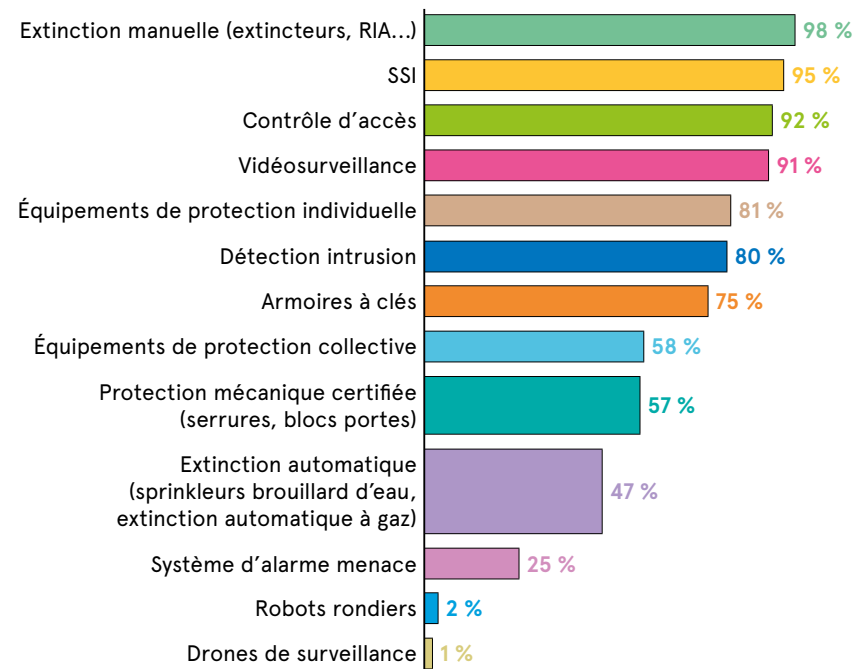
Le taux d'équipement des ERP, IGH et BUP est très largement à maturité concernant les extincteurs, le système de sécurité incendie, les systèmes de contrôle d'accès et la vidéosurveillance.

Parmi les évolutions notables, les systèmes d'alarme menace équipent environ d'1/4 des sites. Sans surprise, les sprinklers sont répandus en ERP type M (grande distribution).



#### Quelles sont les technologies de sécurité / sûreté dont dispose actuellement votre établissement ?

Taux de réponse : 69%



### APPROCHE POUR LES ERP-IGH-BUP

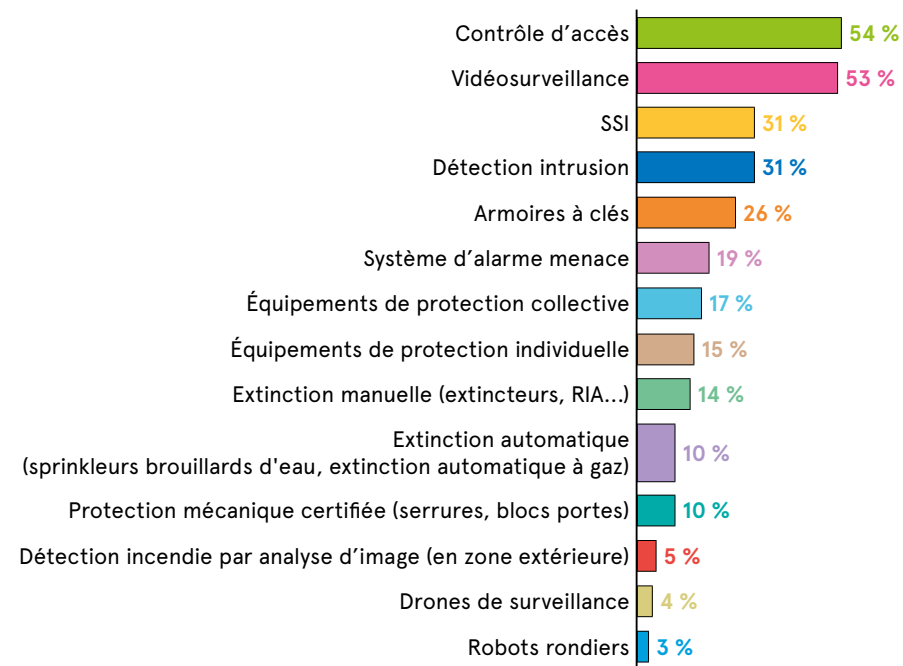
#### TECHNOLOGIES / PROJETS D'INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

Les projets d'investissement en technologies de sécurité concernent 63% des établissements. Les priorités sont tournées vers la sûreté malveillance, les systèmes de contrôle d'accès et de vidéosurveillance se taillent la part du lion avec plus d'un établissement sur 2 ayant un projet sur ces technologies. Le SSI et la détection d'intrusion suivent. Les principales évolutions concernent les armoires à clés en forte progression et les systèmes d'alarme menace (environ 1/5 des établissements déclarent vouloir en installer un en 2023).



#### Quels sont vos projets d'installation de technologies de sécurité / sûreté en 2023 ?

Taux de réponse : 35%

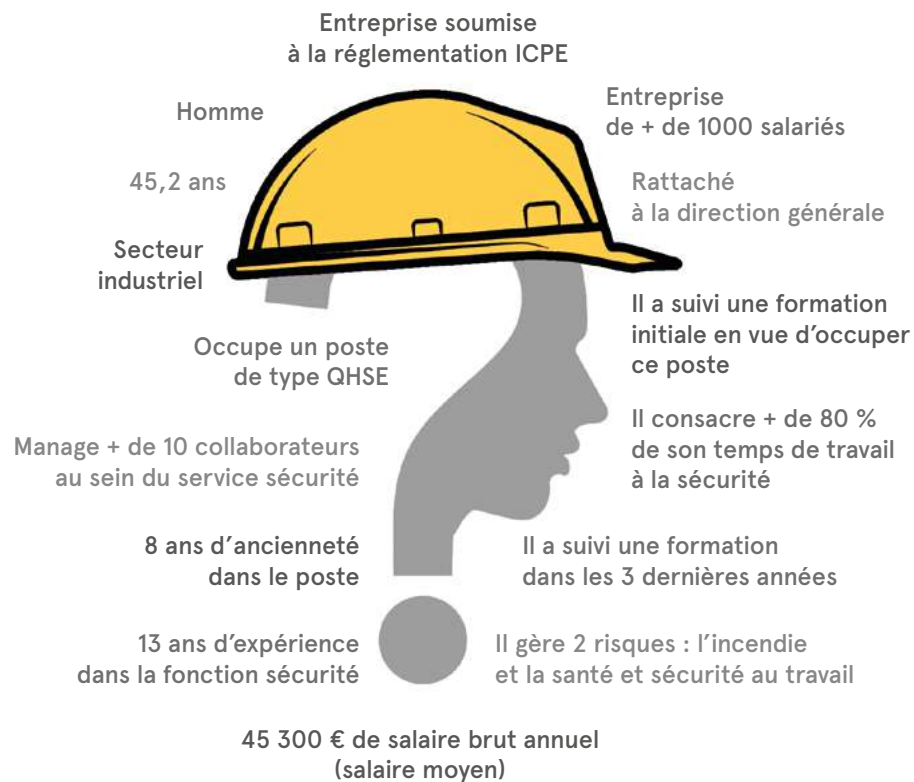


13

**Synthèse : les  
10 enseignements  
majeurs**



## PORTRAIT TYPE 2023





## Synthèse : les 10 enseignements majeurs

EN SYNTHÈSE, VOICI LES 10 POINTS LES PLUS PRÉGNANTS RÉVÉLATEURS DU BAROMÈTRE 2023 :

### 1 / Une féminisation lente et variable :

selon les secteurs d'activités, les femmes représentent 22% des chargés de sécurité contre 20 en 2019. En ERP, elles ne sont que 11% à exercer ce métier. Les femmes sont plus jeunes, beaucoup plus diplômées et désormais mieux payées en moyenne que les hommes.

### 2 / Une polyvalence à maturité :

78% des chargés de sécurité sont polyvalents sur l'ensemble des risques. 26 % d'entre eux gèrent même au moins 4 risques. Les risques perçus comme les plus significatifs sont l'incendie, les risques cyber et les accidents du travail et maladies professionnelles.

### 3 / Trois missions principales :

les plus réalisées par les chargés de sécurité sont la gestion des documents obligatoires de sécurité (plan de prévention, permis de feu...), la mise en œuvre de schémas directeur de sécurité intégrant des plans d'actions hiérarchisés et la gestion des relations avec les autorités publiques (SDIS, DREAL).

### 4 / Quatre critères incontournables pour une gestion des risques performante :

la diffusion de la culture de sécurité, la prise en compte du facteur humain, une évaluation des risques hiérarchisée et une démarche transversale avec les autres fonctions de l'entreprise.

### 5 / Deux défis et enjeux prioritaires :

le respect des contraintes réglementaires et l'obtention du comportement adéquat du personnel (respect des consignes et procédures).

### 6 / Principaux projets 2023 :

les dossiers relatifs à l'efficacité énergétique, le plan de continuité d'activités et la mise en œuvre d'une organisation efficace en termes de mise à l'abri vis-à-vis de scénarii malveillance (vols à main armée, émeutes, attentats...).

### 7 / Trois compétences indispensables :

la réceptivité et l'écoute, l'organisation et la rigueur, la réactivité et la flexibilité.

### 8 / Verre à moitié plein ou vide ?

50% des chargés de sécurité estiment la qualité de l'application des consignes de sécurité et des comportements comme bonne et 50% comme à améliorer.

### 9 / Systèmes de management :

- Essoufflement du système de management santé sécurité au travail et système management environnement.
- Essor du système de management de l'énergie et système de management de l'information.

### 10 / Les taux d'équipement :

- Stabilité du taux d'équipements en technologies incendie et santé et sécurité au travail.
- Progression du taux d'équipements des technologies anti malveillance (vidéosurveillance, contrôle d'accès, système d'alarme menace).



Nous espérons que ce baromètre vous apporte des informations utiles à votre mission et nous vous donnons rendez-vous dans 3 ans pour une nouvelle édition.

**Sébastien SAMUELI**

Directeur des relations publiques CNPP

**Bernard JAGUENAUD**

Rédacteur en chef Face au risque



Prévention et maîtrise des risques

Route de la Chapelle Réanville  
CD 64 - CS 22265 - F 27950 SAINT-MARCEL

02 32 53 63 39

[contact@cnpp.com](mailto:contact@cnpp.com)

[www.cnpp.com](http://www.cnpp.com)

**face**  
RISQUE

CNPP se réserve le droit de modifier ce document sans avis préalable.

© CNPP - Reproduction interdite - Mkg-23-1  
Conception : [contact@ateliergraphik.com](mailto:contact@ateliergraphik.com) - Crédits photos : Adobe Stock